



# Bulletin de L'A.N.A.I.

**3ème trimestre 1989  
juillet-août-septembre**

Publié par  
**L' Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois**, agréée  
par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France, 15, rue de  
Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris

Avec la participation du  
**Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien**, agréé  
par le Ministère des Affaires Sociales, 42, rue Cambonne, 75015 Paris, Tél  
45.67.01.20

**I  
N  
D  
O  
C  
H  
I  
N  
E**



*Dalat. Rêverie sous les saules pleureurs*

**A PROPOS DU PROJET DE CELEBRATION A PARIS EN 1990  
DU CENTENAIRE DE HO CHI MINH...**

**... vous trouverez page 3 (et suivantes) un très important dossier  
sur ce sujet brûlant qui a été soulevé  
dans le bulletin de l'ANAI du 4ème trimestre 1988**

# SOMMAIRE

A PROPOS DE LA CELEBRATION DU CENTENAIRE DE HO CHI MINH A PARIS EN 1990 :	
EDITORIAL DU PRESIDENT.....	p. 3
QUESTION AU GOUVERNEMENT.....	p. 3
COMPTE RENDU DES DEBATS AU SENAT.....	p. 4
LA LETTRE DU SECRETAIRE D'ETAT AUX ACVG.....	p. 5
LA PAGE DU COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE.....	
CAMBODGE ACTUEL : VERS LA GUERRE ?.....	p. 8
LA PAGE DE MARINE-INDOCHINE.....	p. 9
LES NAVIRES QUI NOUS ONT TRANSPORTES.....	p. 12
IMAGES DU GENTIL LAOS.....	p. 13
LA PAGE DE MADAME ANAI.....	p. 15
... LES CHEVALIERS DU DRAGON (SUITE).....	p. 19
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 21
L'INDOCHINE D'AUTREFOIS : HAIPHONG EN 1988.....	p. 23
NECROLOGIE.....	p. 24
AVIS DE RECHERCHE.....	p. 25
VIE DES SECTIONS DEPARTEMENTALES.....	p. 26
MOTS CROISES-DIVERS-HUMOUR - LE MOT DU TRESORIER NATIONAL.....	p. 31

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS (Régie par la loi du 1er juillet 1901)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente d'Honneur	: Mme Charles BASTID
Président national	: Général Guy SIMON
Vice-présidents délégués	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Général Hubert LOIZILLON
"	: Colonel Jean FELIX
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: M. François LE BOUTEILLER
Secrétaire général adjoint	: M. Guy VIVIER
Trésorier national	: Lt-Colonel René BLAISE

### Administrateurs

M. Jean AUBRY, Mme René COLIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Mme Serge de LABRUSSE, Colonel Albert LENOIR, Lt-Colonel Albert MARIE, M. PHAM HUU THIEN, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX, Colonel André TEULIERES, Mme Antoine VIDAL de la BLACHE

Administrateur et délégué du Président National auprès des sections : Colonel Georges POUPARD.

Dépôt légal : N° 46423  
Commission paritaire  
des papiers de presse :  
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :  
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :  
F. LE BOUTEILLER

Secrétaire de la rédaction :  
Madeleine BARET

Adresse de la revue :  
15, rue Richelieu  
75001 Paris  
Tél. : 42.61.41.29

Réalisation graphique :  
Scoop Presse Normande  
27 - Evreux - 32.39.50.50

Impression : 27 Offset - Gravi-  
gny - Eure

Routage : Publi-routage  
Montreuil-s/Bois

## A PROPOS DE LA CÉLÉBRATION DU CENTENAIRE DE HO CHI MINH A PARIS EN MAI 1990

### EDITORIAL

Le bulletin du quatrième trimestre 1988 a sonné l'alerte rouge. L'intention manifestée par l'UNESCO (1) de célébrer à Paris en 1990 le centième anniversaire de Hô chi Minh avait été signalée à l'ANAI par des réfugiés vietnamiens qui, depuis lors, ont formé un "comité contre les crimes" de l'intéressé. De nombreuses associations ont pris le relais de l'ANAI ; l'information circule.

Plusieurs parlementaires ont posé des questions écrites au gouvernement, qui n'a pas répondu. Le 22 juin 1989 le sénateur Huriet a interrogé verbalement le porte-parole des ministres, qui a éludé le vrai sujet. Il est apparu simplement que de Gaulle, Nehru et Hô chi Minh auraient été tous les trois centenaires en 1990.

La prochaine échéance, au cours de l'automne 1989, est le vote du budget de l'UNESCO pour 1990. Il serait souhaitable que le sens politique et l'esprit d'économie se rejoignent à cette occasion pour faire juger inopportunes d'éventuelles cérémonies parisiennes à la mémoire de Hô chi Minh. Quant au Général de Gaulle, la France n'a pas besoin de l'UNESCO pour célébrer son anniversaire !

A l'égard de Hô chi Minh notre jugement est mesuré. Honnête homme sans nul doute, patriote certainement, communiste assurément, il s'est cru investi du mandat céleste des anciens empereurs d'Annam pour guider son pays au départ des Japonais. Il a cherché sa voie quelque temps puis s'est rallié aux extrémistes du Vietminh qui préféraient l'aide soviétique et chinoise aux pourparlers avec la France. Peut-être à regret, il est devenu l'adversaire de celle-ci. Mais ce n'est pas le motif de nos réserves à son sujet ; la France en a vu d'autres depuis Jules César !

Ce que nous ne pouvons oublier, ce sont les crimes contre l'humanité perpétrés par le régime totalitaire établi sous sa responsabilité. Exactions commises contre les blessés et les prisonniers à la suite des combats. Persécutions des civils vietnamiens pour les contraindre à rallier le camp qui les terrifiait davantage ; certaines unités vietminh portaient d'ailleurs le nom de comité d'assassinat. Endoctrinement des populations sous la terreur, incitation à la délation entre

parents et enfants. Lavage de cerveau des prisonniers français volontairement affamés ; 60% de ceux-ci sont morts en captivité, mais ce bilan n'était pas l'objectif principal des commissaires politiques qui cherchaient d'abord à violer les consciences. Vol d'enfants destinés à être élevés dans le communisme intégral : jeunes montagnards du centre Annam, jeunes Cambodgiens du Mékong.

Après 1975, déportation de plusieurs millions de Vietnamiens dans des "camps de rééducation", transportation de centaines de milliers de familles dans les "nouvelles zones économiques", envoi de milliers de travailleurs sur les chantiers soviétiques de Sibérie, persécution des chrétiens et des bouddhistes en raison de leur foi.

En 1858 l'armée française a débarqué au Vietnam pour secourir les chrétiens persécutés par les empereurs d'Annam. Si 117 martyrs ont été identifiés, 100 000 au moins ont été massacrés ; mais ils n'avaient pas fui la terre de leurs ancêtres. En 1954-1955, avec celle des Etats-Unis, la marine française a transporté 900 000 réfugiés : des Tonkinois qui se repliaient vers le Sud devant la progression des Vietminh dans leur propre pays. Elle a vu, le 31 mai 1955, dernier jour de l'évacuation ordonnée par les accords de Genève, des centaines de personnes entrées dans la mer pour y attendre les derniers bateaux, signifiant ainsi leur refus du régime communiste.

Depuis 1975 les Vietnamiens continuent à s'enfuir, par la forêt vierge, par la mer, voire par les airs. Chacun sait, au départ, qu'une évasion sur deux se termine tragiquement, sur les mines du barrage cambodgien ou au fond de la mer de Chine. Si deux millions de réfugiés sont arrivés à bon port, combien sont morts en route ?

Plus que toute autre nation la France connaît le Vietnam. Elle a mesuré l'attachement de ses fils à leur terre, la solidarité des familles au-delà des clivages politiques. D'assister à la fuite éperdue des Vietnamiens lui fait dire qu'à coup sûr des atteintes graves sont portées aux droits de l'homme par le régime communiste, celui qui fut mis en place par Hô chi Minh.

C'est pourquoi les Français ne peuvent accepter qu'une cérémonie en

l'honneur de Hô chi Minh se déroule à Paris. L'implantation du siège de l'UNESCO, place de Fontenoy, ajoutée à la provocation. Face à l'Ecole Militaire, ce serait une insulte à l'armée française, à ses morts, à ses blessés, à ses prisonniers, aux survivants des troupes d'Indochine. A côté du ministère des Affaires sociales et non loin du Comité national d'entraide franco-vietnamien, ce serait un outrage aux réfugiés vietnamiens, à qui ces deux organismes ont rendu le goût de vivre dans la liberté.

Le Comité d'entente des anciens d'Indochine a fait appel au président de la République. Son discours du 11 octobre 1986 dans la cour des Invalides, en effet, est resté dans toutes les mémoires. "Au nom de la République et de la nation française, disait François Mitterrand devant les premiers cercueils rapatriés de Tân Son Nhut, j'affirme que nos combattants d'Indochine méritent la reconnaissance de la Patrie".

**Le général de division Guy SIMON**  
Président de l'ANAI et du CNE

\*\*\*

### Questions au gouvernement

*MM. les Parlementaires dont les noms suivent ont demandé par écrit au gouvernement de définir son attitude à l'égard du projet de l'UNESCO de célébrer en 1990 le centenaire de Hô chi Minh "tant au siège qu'au Vietnam". A notre connaissance, ils n'ont pas obtenu de réponse.*

*Sénateur Claude Huriet (JORF des 23 mars et 25 mai 1989)*

*Député Michel Péricard (JORF du 2 mai 1989)*

*Député Alain Griotteray (JORF du 22 mai 1989)*

*Sénateur Alain Dufaut (JORF du 29 juin 1989)*

*M. le Sénateur Huriet a renouvelé sa question oralement le 22 juin 1989. Le porte-parole du gouvernement (qui était M. le Ministre André Méric à ce moment-là) a lu la réponse rédigée par le ministère des Affaires étrangères et reproduite ci-dessous.*

*Le 5 juillet 1989, au nom de l'ANAI et du comité d'entente, le général Simon a protesté auprès du ministre des Anciens Combattants, qui lui a fait connaître avec émotion ses sentiments personnels. M. Méric a confirmé cette position dans une lettre à M. Jean-Jacques Beucler, président du comité d'entente ; copie de cette lettre est publiée ci-après.*

*La même réponse a été envoyée à M. le Député Marc Reymann qui avait écrit directement au ministre le 6 juillet 1989.*

(1) Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, les sciences et la culture.



## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DES DÉBATS AU SÉNAT DU JEUDI 22 JUIN 1989

(JORF N°46 S DU 23 JUIN 1989 PAGES 1794 ET 1795)

### CELEBRATION DU CENTENAIRE DE LA NAISSANCE D'HO CHI MINH

**M. le président, M. Huriel**, je regrette l'incident qui vous a empêché de vous exprimer à votre tour, d'autant que Mme le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a dû maintenant quitter l'hémicycle. Je sais cependant que M. Méric pourra répondre à votre question.

Vous avez la parole, M. Huriel.

**M. Claude Huriel**. Je vous remercie, M. le président, de bien vouloir m'autoriser à intervenir malgré les modifications que je vous ai imposées dans l'ordre d'appel des questions.

Après avoir noté que "l'année 1990 marquera le centième anniversaire de la naissance du président Hô Chi Minh, héros de la libération nationale et éminent homme de culture du Viêt-Nam... la conférence générale de l'UNESCO recommande aux états membres de se joindre à la célébration du centième anniversaire de la naissance du président Hô Chi Minh en rendant hommage à sa mémoire par différentes manifestations destinées à faire connaître la grandeur de ses idéaux et de son action de libération nationale. Elle prie le directeur général de l'UNESCO de prendre les mesures appropriées pour célébrer le centième anniversaire de la naissance du président Hô Chi Minh et d'apporter son soutien aux activités de commémoration organisées à cette occasion, et en particulier à celles qui auront lieu au Viêt-Nam." (*Murmures sur les travées de l'union centriste.*)

Tel est, mes chers collègues, le texte de la motion qu'a adoptée l'UNESCO sur proposition de la République socialiste du Viêt-Nam.

Monsieur le secrétaire d'Etat, pouvez-vous nous confirmer que cette commémoration doit avoir lieu à Paris ? Dans ce cas, la France envisage-t-elle d'apporter un concours financier ?

Ces questions, je les ai posées à deux reprises à M. le Premier ministre, et elles sont restées à ce jour sans réponse.

Mais il y a plus grave : m'étant inquiété de savoir quelle avait été la position du représentant de la France lorsque cette motion a été adoptée, j'ai appris que celui-ci aurait certaines informations selon lesquelles cet acquiescement aurait permis d'obtenir que l'UNESCO accepte de célébrer le centenaire de la naissance du général de Gaulle. (*Nouveaux murmures sur les mêmes travées.*)

J'en appelle, sur ce point, au témoignage de notre collègue M. Dailly. Ainsi, notre représentant à l'UNESCO aurait troqué la commémoration d'Hô Chi Minh contre celle du général de Gaulle.

Si elle se vérifiait, une telle attitude serait scandaleuse.

Monsieur le secrétaire d'Etat, pouvez-vous démentir cette information ? Le Sénat, les familles de milliers de nos morts au combat et les 150 000 anciens combattants d'Indochine attendent votre réponse. (*Applaudissements sur les travées de l'Union centriste, du RPR et de l'UREI, ainsi que sur certaines travées du Rassemblement démocratique et européen.*)

**M. le président**. La parole est à M. le secrétaire d'Etat.

**M. André Méric**, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre. M. le sénateur, étant donné

le département ministériel dont j'ai la charge, je suis en mesure de vous répondre que je m'occupe très activement des anciens combattants d'Indochine, notamment des prisonniers du Viêt-Minh, qui, je ne l'ignore pas, ont enduré bien des souffrances.

Plusieurs centenaires seront célébrés l'année prochaine : celui de Hô Chi Minh, mais aussi ceux du Pandit Nehru et du général de Gaulle.

En ce qui concerne la célébration du centième anniversaire de la naissance du général de Gaulle, l'UNESCO ne peut intervenir que comme prestataire de service. La délégation française, en liaison avec l'institut Charles-de-Gaulle, ne peut examiner que des problèmes matériels de location de salles ou de mise à disposition de certains moyens techniques d'organisation.

La commémoration du fondateur de la Ve République restera l'affaire de notre patrie. Je veux qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur ce point.

Il en va tout autrement de la célébration du centième anniversaire de la naissance d'Hô Chi Minh, qui a fait l'objet, vous l'avez rappelé, M. le sénateur, d'un vote à la vingt-quatrième conférence de l'UNESCO, en novembre 1987. Cela ne date pas d'hier, mais d'avant-hier !

Le projet de résolution qui a été proposé par les pays asiatiques recommandait que soient célébrées à la fois la naissance du Pandit Nehru et celle du président Hô Chi Minh. Le projet a été adopté par consensus sans que les douze pays de la Communauté aient estimé nécessaire de s'y opposer.

Je crois pouvoir affirmer qu'il ne saurait être question de confondre deux cérémonies, même si elles se déroulaient éventuellement dans un même lieu. Il ne saurait être question, s'agissant de la commémoration de la naissance d'Hô Chi Minh, de rouvrir le grand livre de l'histoire des relations franco-vietnamiennes. Ce livre contient, chacun le sait, des pages tragiques. Sans oublier le passé, c'est aujourd'hui vers l'avenir que nous entendons nous tourner. La France n'accueille-t-elle pas en ce moment à Paris le ministre des affaires étrangères du Viêt-nam ? (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Claude Huriel**. Je demande la parole.

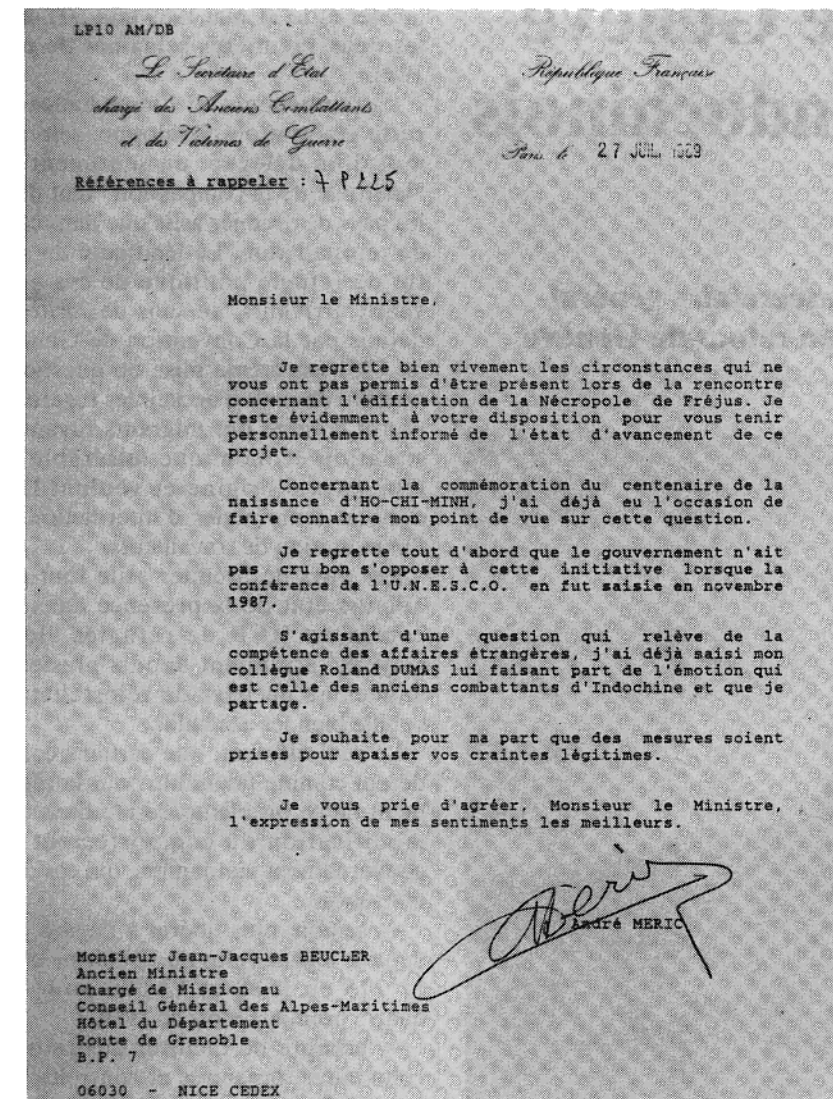
**M. le président**. La parole est à M. Huriel.

**M. Claude Huriel**. M. le ministre, je vous remercie de ces éléments de réponse, qui ne peuvent cependant ni satisfaire entièrement l'auteur de la question, ni calmer les inquiétudes de certains de nos concitoyens et les quelques réactions auxquelles on peut s'attendre de leur part.

En effet, dans la réponse que vous avez donnée, vous ne précisez pas si le gouvernement français sera associé, d'une façon ou d'une autre, aux cérémonies qui, dans le cadre de l'UNESCO, certes, bénéficiant donc de l'extra-territorialité, marqueront le centenaire de la naissance d'Hô Chi Minh.

Sur ce point, une réponse plus claire devra être apportée par le gouvernement, sous peine de susciter chez les anciens combattants d'Indochine une émotion et des réactions que, pour notre part, nous serions très nombreux à comprendre et à partager. (*Applaudissements sur les travées de l'union centriste ainsi que sur certaines travées du rassemblement démocratique et européen.*)

### LA LETTRE DU MINISTRE



### BONNES DATES A RETENIR

**2 novembre 1989**

à 10h30. Cérémonie à la mémoire des Indochinois morts pour la France en Europe pendant la guerre 1914-1918. Célébrée devant les monuments du jardin d'agronomie tropicale du bois de Vincennes (45 bis avenue de la Belle Gabrielle, gare de Nogent-sur-Marne sur le RER) et du cimetière municipal de Nogent-sur-Marne, cette cérémonie s'intègre à l'hommage rendu aux militaires coloniaux par la Fédération Française des Anciens d'outre-mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine.

**18 novembre 1989**

L'Amicale des Anciens de Dien Bien Phu ravivera la flamme sous l'Arc de triomphe à 18h30. Rendez-vous à 18h entrée du souterrain, avenue des Champs-Élysées, angle rue de Friedland.

**19 décembre 1989**

à 18h30. Pour l'anniversaire des combats de décembre 1946 contre l'insurrection Viet-Minh, ravivage de la flamme sous l'arc de triomphe par l'Association des Combattants de l'Union française

**11 mars 1990**

A l'initiative de l'Association Nationale des Anciens d'Indochine, de "Citadelles et Maquis d'Indochine", des Rescapés du 9 mars 1945, le 45ème anniversaire de l'agression japonaise sera célébré à Paris le dimanche 11 mars 1990 :  
— dépôt de gerbes avenue Général-Lemonnier (9h45) et aux Invalides (10h30),  
— messe aux Invalides pour tous les morts d'Indochine (11h),  
— ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe (18h15)

### CONGRES NATIONAL DE L'ANAI 1990

Le congrès national de l'ANAI 1990 aura lieu le samedi 17 mars 1990 à Vincennes (Val-de-Marne).

Avant-programme qui sera complété et précisé dans le prochain bulletin et dans les circulaires de convocation :

9h à 9h30 — Réception des congressistes à l'annexe de la mairie de Vincennes, rue Raymond-du-Temple, face à l'église.

9h30 — Séance d'ouverture pour les présidents de section départementale

ou leurs représentants par le général Guy Simon, président national — Formation des commissions et travail de ces commissions.

11h — Séance plénière de synthèse.  
12h30 — Déjeuner des présidents et du conseil d'administration au Château d'Or.

15h — Assemblée générale ordinaire de l'ANAI en présence des autorités.

17h30 — Dépôt d'une gerbe au monument du combattant à Vincennes.

18h — Réception dans les salons de l'Hôtel de Ville par la municipalité.

NB. Pour les personnes accompagnant les présidents, une visite commentée du château de Vincennes et de la chapelle royale sera organisée.

Moyens de transport : métro ligne 1 : Château de Vincennes

RER : ligne A Boissy Torcy station Vincennes.

**DATE A NE PAS RETENIR**

19 mai 1990 : Centenaire de Ho Chi Minh

# La conférence internationale de Genève sur les réfugiés indochinois

(13 ET 14 JUIN 1989)

Compte-rendu de M. R. Saint Jean, secrétaire général du Comité National d'Entraide, à son retour de Genève



M. Raymond Saint-Jean

Organisée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), une conférence internationale sur les réfugiés indochinois s'est tenue à Genève les 13 et 14 juin 1989 en la présence de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU. Elle a été présidée par le ministre des Affaires étrangères de Malaisie. Le Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien a été convié par le HCR à suivre, en qualité d'observateur, les travaux de cette conférence.

Dans son discours d'ouverture, M. Perez de Cuellar a rappelé que l'actuelle conférence faisait suite à celle de juillet 1979, tenue également à Genève, pour faire face aux déplacements massifs de personnes originaires de la péninsule indochinoise.

Considérant à l'époque ce problème comme temporaire, l'accord de 1979 avait réparti équitablement le fardeau de la prise en charge de ces réfugiés entre pays dits de premier asile et pays dits de réinstallation. Quelles qu'aient pu être les difficultés d'application de cet accord, il a permis d'accueillir et de réinstaller plus de 1 600 000 Indochinois au cours des dix dernières années.

Les gouvernements qui ont participé à cet effort souhaitent au bout de dix ans tirer un bilan et définir une perspective à long terme.

## Données actuelles

Les pays de premier accueil du Sud-Est asiatique constatent en effet, depuis plusieurs années, un afflux grandissant d'Indochinois qui ont quitté leur pays dans des conditions clan-

destines et périlleuses. A Hong-Kong, par exemple plus de 18 000 personnes sont arrivées du Vietnam par la mer en 1988, un même nombre entre le 1er janvier et le 31 mai 1989 et 4 500 dans les deux premières semaines de juin 1989.

La permanence et l'importance de cette émigration développe, selon le mot d'un délégué, un sentiment de "lassitude de la compassion" tant dans les pays de premier asile que dans ceux de réinstallation. La légitimité du statut de réfugié politique de ces nouveaux arrivants, au sens des critères définis par la Convention de Genève de 1951 est même mise en question ; nombre de pays d'accueil les regardent plutôt comme des migrants fuyant la situation économique misérable de leur pays d'origine et veulent leur opposer leurs règles d'interdiction de l'immigration de travailleurs.

Les pays de premier asile font par ailleurs état de la présence dans les camps du HCR de réfugiés "long stayers" attendant depuis plusieurs années qu'un pays de réinstallation veuille bien les accueillir.

Le seul élément, que certains considèrent comme favorable pour le règlement de ce problème, réside dans une modification du comportement du gouvernement vietnamien, qui ces derniers mois :

- semble plus libéral à l'égard des départs légaux (plus de 12 000 en 1987, 21 275 en 1988 et 13 600 pour les quatre premiers mois de 1989) ;

- accepte de faciliter des retours volontaires, organisés et contrôlés sur son territoire (accord HCR/Vietnam du 13 décembre 1988).

## Objectif de la conférence

Officiellement l'ordre du jour de la conférence prévoyait l'examen de la "situation des réfugiés et demandeurs d'asile en Asie du Sud-Est" dans un contexte purement humanitaire. Mais le cas des Cambodgiens, nombreux sur le sol thaïlandais, n'a pas été évoqué, car l'ensemble des problèmes cambodgiens doit, de l'avis de tous, trouver une solution dans un contexte politique plus global. Selon Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre français des Affaires étrangères, une première approche de ces problèmes sera réalisée lors d'une conférence sur le Cambodge à Paris en août 1989.

L'objectif de la conférence de Genève des 13 et 14 juin 1989 était l'adop-

tion d'un plan d'action global en vue d'accélérer et de simplifier les processus :

- soit d'accueil et de réinstallation ;
- soit de rapatriement librement consenti, et de réintégration dans leur pays d'origine, des fuytifs vietnamiens et laotiens, sur la base des propositions dégagées lors de la réunion préparatoire de Kuala-Lumpur en mars dernier.

Ce plan d'action global a été adopté le 14 juin 1989. Il ne concerne finalement que les Vietnamiens, les problèmes des réfugiés laotiens devant être étudiés directement entre les gouvernements laotien et thaïlandais sous le contrôle du HCR.

## Dispositions arrêtées

### 1. Départs clandestins du Vietnam

- Maintien des mesures officielles à l'encontre de ceux qui organisent les départs clandestins, avec directives précises du gouvernement central aux autorités provinciales ou locales ;

- Campagne d'information sur les dangers d'une telle aventure et l'absence de garantie à l'arrivée.

### 2. Départs légaux du Vietnam

- Accélération des procédures et assouplissement des conditions d'obtention des visas de sortie ;

- Campagne d'information sur les avantages des départs légaux par rapport aux départs clandestins ;

- Accès à ces procédures des Américains et des anciens détenus des "centres de rééducation" (pour ces derniers des discussions sont encore à prévoir).

### 3. Accueil des nouveaux arrivants

Quel que soit leur mode de voyage, toutes les personnes en quête d'asile bénéficieront d'un traitement identique jusqu'à la fin du processus de détermination du statut de réfugié. Elles seront accueillies dans un centre d'asile temporaire où elles bénéficieront d'une assistance.

### 4. Détermination du statut de réfugié

Les pays de premier accueil appliqueront une procédure cohérente de détermination du statut de réfugié, élaborée entre eux et le HCR intervenant comme organisme observateur et consultatif.

Les critères retenus pour cette détermination seront ceux de la Convention de Genève, appliqués dans un esprit humanitaire pour tenir compte de la situation précaire des demandeurs et respecter la notion d'unité de famille.

### 5. Réinstallation dans un pays d'accueil définitif

Un programme de réinstallation est prévu pour les 52 000 Vietnamiens arrivés dans les camps d'asile temporaire avant une date déterminée (mars

1989 en principe). Ceux qui ont déjà été reconnus comme réfugiés et qui n'ont pas exprimé le désir de retourner dans leur pays d'origine seront accueillis, dans un délai de trois ans, par un certain nombre de pays, dont les Etats-Unis (22 000 personnes) et la France (4 400 personnes). L'offre de réinstallation dans un pays déterminé ne pourra être refusée par le réfugié sous peine de perdre toute chance de présenter une nouvelle demande de réinstallation.

Les personnes arrivées depuis mars 1989 et non reconnues réfugiées politiques seront accueillies, à moins qu'elles ne manifestent le désir de retourner au Vietnam, dans l'un des pays de réinstallation candidats à leur accueil et ce dans des délais convenables.

### 6. Rapatriement au Vietnam

En principe les personnes arrivées depuis mars 1989 et non reconnues réfugiées politiques doivent retourner au Vietnam.

Toutefois le plan d'action global adopté par la conférence des 13 et 14 juin 1989 n'entend promouvoir pour le moment que le retour volontaire ; il n'est donc pas question à ce jour de rapatriement forcé.

Le Vietnam a donné l'assurance que les retours s'effectueraient dans des conditions de dignité et de sécurité et ne donneront pas lieu à des sanctions. La communauté internationale financera la réintégration sous le contrôle du HCR et en liaison avec le CIM, dans le cadre de l'accord HCR/Vietnam du 13 décembre 1988.

Les personnes non reconnues réfugiées politiques et non candidates au rapatriement volontaire seront accueillies dans un centre de regroupement régional, en attendant qu'il soit statué sur leur sort. Elles y bénéficieront d'une assistance du HCR comprenant notamment des programmes d'enseignement et d'orientation destinés à promouvoir leur retour et faciliter leur réintégration.

### 7. Cas de Laotiens

Des négociations trilatérales entre le HCR, le Laos et la Thaïlande définiront les mesures nécessaires pour :

- garantir aux Laotiens en quête d'asile une arrivée dans des conditions de sécurité et l'accès à la procédure de détermination de statut de réfugié ;

- accélérer et simplifier les opérations de retour pour les Laotiens non reconnus comme réfugiés et candidats à un retour volontaire au Laos.

Par ailleurs, les Laotiens déjà installés dans les camps pourront continuer à bénéficier des programmes de réinstallation dans les pays d'accueil définitif.

## 8. Suivi du plan d'action global

Le HCR assurera la coordination des diverses mesures arrêtées avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernés, pour mettre en œuvre le plan d'action global.

Un comité directeur, composé de représentants des pays ayant pris des engagements particuliers aux termes du plan d'action global, suivra l'application du plan et proposera des mesures additionnelles pour atteindre les objectifs de retour au pays d'origine.

## Conclusion

La conférence internationale des 13 et 14 juin 1989 a eu le mérite d'éviter le chaos en empêchant les initiatives "sauvages" des pays dits de premier accueil.

La dimension psychologique des débats est peut-être aussi importante que le texte des accords. Les participants avaient le souci de mettre un terme aux évasions de "boat people" et de "land people", si onéreuses en vies humaines ; leur postulat sommaire était que les candidats à l'évasion renonceraient à leur projet s'ils savent que personne ne les accueillera désormais.

Le plan d'action global n'institue que le rapatriement volontaire des Vietnamiens et Laotiens arrivés depuis peu et auxquels la qualité de réfugié politique n'a pas été reconnue. Il refuse le principe du rapatriement forcé.

Dans les faits, il introduit la notion de tri dans les pays de premier accueil et ne règle pas le sort des fuytifs non reconnus réfugiés et non candidats au retour.

C'est l'honneur de la France et des USA en particulier de s'être opposés au retour forcé — le Vietnam également, mais pour d'autres raisons plus réalistes — tandis que la Grande-Bretagne, Hong-Kong et les pays de premier accueil, s'y sont déclarés favorables.

Raymond Saint-Jean







EXTRAIT DU JOURNAL OUEST-FRANCE DES 9-10 SEPTEMBRE 1989

## CAMBODGE : VERS LA GUERRE...

La conférence de Paris sur le Cambodge s'est terminée sur un échec à peine voilé par les quelques appels à la paix et à la compréhension qui la concluent.

Dès que les Vietnamiens se seront retirés officiellement du pays, les adversaires cambodgiens se retrouveront face à face. D'un côté, le gouvernement Hun Sen, mis en place à Phnom Penh par le Viêt Nam ; il entend se maintenir. De l'autre, les Khmers rouges de sinistre mémoire ; ils veulent reprendre le pouvoir, au besoin par les armes. Les autres forces politiques paraissent désormais complètement incapables d'imposer leur point de vue. Sihanouk déclare forfait.

Bien approvisionnés en armes par la Chine, qui entend ainsi continuer à gêner son vieil ennemi vietnamien, bien entraînés et aguerris par les actions de guérilla qu'ils n'ont cessé de mener à partir des camps de Thaïlande où ils se sont réfugiés, les Khmers rouges sont toujours aussi redoutables.

Les forces du gouvernement Hun Sen sont imposantes aussi. Egalement bien armées par les Vietnamiens, grâce aux soviétiques, mais peut-être moins motivées. Les réfugiés de Thaïlande

qui, avec ces bruits de paix, étaient rentrés, ont été aussitôt incorporés dans l'armée. Du coup, ceux qui le peuvent repartent pour échapper à l'enrégimentement et à la guerre qui, sauf miracle, reprendra dans les semaines qui viennent.

Qui donc est responsable de cette situation ? Une fois encore, ce sont les superpuissances qui détiennent les clés de la paix, de cette paix dont chacune se réclame, mais dont chacune ne veut si cela la dessert. L'hypocrisie, le double langage des uns, l'inertie et l'impuissance des autres conduisent au pire ce peuple déjà martyrisé. Si l'on ne sait qui va l'emporter demain, on sait déjà qui a perdu : la population, la culture khmère qui vont disparaître encore un peu plus dans un nouveau conflit.

### Passivité criminelle

Que se passerait-il si les Khmers rouges l'emportaient ? Pour cette conférence, nous avons accueilli en France Khieu Sampan, membre de l'équipe de Pol Pot et de Yeng Sary, ces auteurs d'un véritable génocide où trois millions cinq cent mille personnes furent exterminées. Ces hommes sont

des criminels, analogues aux nazis que l'on continue à pourchasser à travers le monde. Mais eux, criminels cambodgiens, sont reçus à Paris. Les crimes réputés imprescriptibles semblent ne plus être des crimes lorsque ce sont eux qui les commettent. Pourquoi demain, forts de notre attitude, ne recourront-ils pas aux mêmes méthodes pour imposer leur pouvoir, leur idéologie ? Et que ferons-nous alors ? Nous protesterons, peut-être, et accueillerons, sans doute, encore quelques réfugiés...

C'est vers ce drame que nous allons. Les Khmers rouges, en effet, n'ont pas changé. A propos des massacres de la population qu'ils ont perpétrés, Khieu Sampan a déclaré ces jours derniers sur une chaîne de télévision française : "Oui, nous avons commis certaines erreurs, dans le cadre de notre lutte pour l'indépendance contre le Viêt Nam." Et cela qui soulève le cœur ne provoque aucune protestation. Les génocides d'hier sont imprescriptibles ; les génocides d'aujourd'hui ne seraient qu'une erreur ! Quel scandale !

Sans doute fallait-il tenter cette conférence, mais a-t-elle été suffisamment préparée ? Vingt-quatre ministres des Affaires étrangères se sont déplacés pour rien. On va déboucher sur la guerre. On aura reconnu des assassins comme interlocuteurs et, ce faisant, on les aura remis en selle.

Jusqu'ou la communauté des nations descendra-t-elle dans la passivité criminelle ?

**François-Régis Hutin**  
Président directeur général  
de Ouest-France

### NOUVELLES DES REFUGIES

## Etat des arrivées en France pendant le 3<sup>ème</sup> trimestre 1989

Durant le mois d'août 1989, 262 réfugiés du sud-est asiatique ont été accueillis en France : 156 d'Ho-Chi-Minh-Ville, 35 de Kuala Lumpur, 31 de Manille, 21 de Bangkok, 12 de Singapour, 6 de Djakarta et 1 du Japon. 228 étaient Vietnamiens, 17 Cambodgiens, 3 Laotiens, 14 étaient Français.

Durant le mois de juillet, 163 réfugiés ont été accueillis en France : 123 venaient d'Ho-Chi-Minh-Ville, 35 de Kuala Lumpur et 5 de Bangkok. 156 étaient Vietnamiens, 3 Cambodgiens, 2 Chinois, 2 étaient Français.

En juin, 216 personnes ont été accueillies : 114 venaient d'Ho-Chi-Minh-

Ville, 37 de Kuala Lumpur, 17 de Manille, 6 de Bangkok, 15 de Singapour, 27 de Mer de Chine. 193 étaient Vietnamiens, 14 Cambodgiens, 6 Laotiens (en transit pour la Guyane), 3 étaient Français.

Comme on peut le constater, priorité est donnée actuellement aux départs légaux du Vietnam. Ce chiffre important correspond à la libération des camps de rééducation de personnes réclamées par la France, qui viennent avec leur famille proche et à une relative ouverture du gouvernement vietnamien.

Depuis janvier 1989, 1 503 réfugiés ont été accueillis, et 121 041 depuis 1975.

## Avant-propos

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le dernier bulletin, nous publions aujourd'hui un article fort bien documenté de Paul J. Camasses sur les "marins en kaki" que nous avons tous rencontrés en Indochine. Nous avons recherché des photos des divers bâtiments utilisés et le seul document que nous ayons trouvé finalement au musée de la Marine à Paris est la photo du LCI 9047 sur lequel précisément Paul J. Camasses était chef mécanicien. Laissons-lui la parole.

## MARINS EN KAKI

**En tous temps, en tous lieux, les marins ont pris une part très active aux interventions à terre tant en France qu'outre-mer.**

**En Indochine, nous étions pour tous "La Marine en kaki" ; pour les Biffins, les Para, la Légion, nous étions "les chie dans l'eau".**

Ces unités comme toutes les unités dans la Marine à terre étaient constituées d'éléments de toutes les spécialités existant à l'époque. Seuls les commandos Marine l'étaient à 98% de fusiliers-commandos.

La guerre d'Indochine a eu le terrible mérite de ne ressembler à aucune autre.

La guérilla, les embûches diverses, la ruse étaient les états permanents de cette lutte et on pouvait s'interroger sur la nécessité et l'efficacité d'une force de plusieurs milliers de marins en Extrême-Orient.

Y aurait-il donc eu une marine de guerre viet-minh ?

Bien sûr elle n'existait pas, mais nous allons regarder la carte... l'étudier plutôt, et à ce moment-là seulement nous comprendrons que la marine française a eu de grandes responsabilités en Indochine. Les 2 000 km de côtes et les deux immenses deltas, celui du Fleuve Rouge au nord et celui du Mékong au sud nécessitaient une présence "Marine". Ces deux deltas sont la vie du pays et, de ce fait même, faisaient l'objet de la convoitise des Viet-Minh.

Avec les innombrables ramifications de leurs fleuves augmentés de canaux creusés de main d'homme, ils sont également de gigantesques éponges.

De plus, l'eau est l'élément de circulation naturel et pour se mouvoir sur l'eau il n'est encore rien de mieux que des bateaux.

Pour toutes ces raisons, la "Marine nationale" était en Indochine et avait participé brillamment à toutes les opérations dans cette région du monde depuis la conquête jusqu'à la fin des opérations en 1954.

Après 1945, des unités spécifiques opérant sur les fleuves et arroyos furent créées sous des noms divers : flotilles fluviales des fusiliers marins, flotilles amphibies du Nord et du Sud, divisions navales d'assaut et commandos marine. Toutes ces unités ont maintenu très haut le prestige de la Royale. Sans ces bateaux, le commandement terrestre aurait éprouvé de sérieuses difficultés pour porter ses compagnies en zone rebelle, de l'autre côté des fleuves, au fond des rachs étroits dont les berges couvertes de palétuviers ou de palmiers d'eau masquaient parfois de cruelles embuscades.

Parmi les risques spécifiques des opérations maritimes en Cochinchine et au Tonkin, il faut aussi mentionner les mines artisanales utilisées par le Viet-Minh sur tous les fleuves, rachs, arroyos ou giongs. Mouillées la nuit en toute tranquillité, par un plongeur silencieux et son bambou, avec un fil de mise à feu d'une centaine de mètres au minimum, qu'un seul veilleur pouvait actionner lorsqu'un bâtiment se présentait dans la ligne de visée.

Outre quelques LCM, LCVP, chalands cuirassés, les dragueurs de mines Glycine et Myosotis, les LSIL 9030, LCI 9049 (ex. USN 262) et quelques autres dont j'ai oublié le nom ou le numéro furent envoyés par le fond. En ce qui concerne les dragueurs, il n'y eut que peu ou pas de survivants.

Tant sur les fleuves du Tonkin que sur ceux de la Cochinchine, les patrouilles constantes, les reconnaissances et les appuis donnés aux postes souvent isolés en pays rebelle étaient de la plus grande utilité.

Les secteurs attribués étaient très

étendus et les unités qui remontaient les fleuves Vaïco à la limite de la plaine des Joncs, par exemple, jouissaient certes d'une grande indépendance, mais comme leurs sœurs des régions éloignées du Tonkin, elles étaient en constant état d'alerte.

F.L.B.

Si la vie en Dinassaut était particulièrement fatigante et inconfortable pour le personnel et le matériel, parés à agir dans les plus brefs délais, elle était du moins passionnante. On manquait de place et d'installations matérielles, mais à tous les échelons du commandement une large place était faite et laissée à l'initiative individuelle (les affectations étaient de 18 mois).

On demandait beaucoup à chacun et des décisions rapides et souvent graves étaient prises par des chefs de dix-neuf à vingt-cinq ans (jeunes officiers issus de l'Ecole navale, jeunes officiers de réserve, officiers mariniers de toutes spécialités, parfois même quartiers-maîtres de 1ère ou de 2e classe).

Les plus illustres d'entre eux ont accédé aux plus hauts grades de la hiérarchie des armées et nous nous en réjouissons sincèrement :

— l'Amiral P. Lacoste, ancien directeur général de la DGSE, a commandé en tant que jeune EV1 les LCT 799 et 1104 au sein des Dinassauts de Cochinchine en 1948-1949. Pacha remarquable à tous points de vue, très coté tant chez les marins que chez les biffins.

— l'amiral B. Louzeau, actuel chef d'Etat-major de la Marine, a brillamment commandé en son temps comme jeune EV1 la section d'engins d'assaut de Phnom-Penh, le LCM 49 à Mytho, le groupe LCM (5) de Hué en Anam.

— le vice-amiral d'escadre A. Coatanea, ancien major général des armées, jeune enseigne de vaisseau de 20 ans a commandé par intérim en 1953 et 1954, le LCI 9047 des Forces fluviales du Fleuve Rouge (en remplacement du capitaine de frégate ou du capitaine de corvette). Il fut blessé à bord le 14 février 1954 après s'être particulièrement distingué lors des opérations menées sur le Moyen Fleuve Rouge à Hung-You. Malgré sa blessure et tout en continuant à diriger le bâtiment et le feu des pièces du bord, il prit le temps de faire un garrot (avec ses lacets de souliers) au commandant de la Dinassaut 12, le capitaine de corvette Marcel Garnier très grièvement blessé au cours de l'action.

L'embuscade, ce jour-là, était du type de celles que rencontraient fré-

quemment les Dinassauts ou les forces fluviales au Tonkin. Quelques kilomètres de fleuve à franchir pour des engins relativement lents pendant que pilonnaient mortiers, mitrailleuses lourdes et canons sans recul enterrés et camouflés dans les digues et diguettes du fleuve, (compagnies lourdes du régiment régional TD 42 qui, tel un "phénix", renaissait toujours dans le Delta malgré des opérations incessantes...).

Après cela, il eut encore deux commandements opérationnels de LCT au Tonkin et en Cochinchine.

— Le plus illustre d'entre tous (onze fois cité au combat), commandeur de la Légion d'Honneur depuis le 19 février 1954 (2 fois cité en Algérie) est aujourd'hui un paisible retraité, père de famille nombreuse dans les Hautes-Alpes.

Je veux parler du capitaine de vaisseau (H) M. Garnier, ancien commandant des engins d'assaut à Nam-Dinh en 1947 et des 3e et 12e Divisions navales d'assaut sur le Fleuve Rouge 1947-1948 et 1953-1954.

\*\*\*

Les bateaux utilisés pour des opérations militaires dans ces deltas devaient donc remplir certaines conditions : puissance des moteurs suffisante pour pouvoir naviguer au moment des crues avec des courants atteignant 5 à 6 nœuds, tirant d'eau très faible. Ils devaient, en outre, posséder un armement assez important et une protection efficace.

Ces conditions se trouvaient justement remplies par les engins que les Américains et les Anglais avaient construits à partir de 1942 et utilisés lors de la guerre du Pacifique et des débarquements en France en 1944.

En fait, ils avaient servi à débarquer le personnel, les chars et le matériel lors des débarquements sur les îles, après une intense préparation d'artillerie. Le fait qu'ils devaient s'échouer à un rivage avait conduit à avoir des fonds plats et des rampes de débarquement. Engins divers récupérés en France après l'armistice du 8 mai 1945 ou achetés aux Philippines et en Malaisie. Bon nombre d'entre nous sont allés en chercher (échoués sur les plages et dans un triste état) à Manille et à Singapour. Quelques années plus tard, les diverses commissions de l'US Navy, venues en Indochine à divers titres, s'émerveillaient des modifica-

tions apportées à ces engins pour la guerre sur les fleuves et arroyos et, aussi, de leur bon état général coques et machines (alors que peinture et rechanges divers nous étaient chichement comptés).

Pour la petite histoire, je vous dirai que j'ai obtenu pour nos moteurs GM bon nombre de pièces en excellent état chez des amis de l'armée de Terre (connus auparavant dans la Résistance lors des combats de la Libération, ou compatriotes pyrénéens).

Les mêmes moteurs Diesel GM 6-71 de la Général Motors équipaient les chars moyens M3A3 — M3A5 — M4A2 (régiments de spahis et de cuirassiers). Hors service à divers titres, pendant nos escales à Hanoï, Haï-phong, Nam-Dinh, nous en avons canibalisé les équipements électriques et les moteurs, constituant ainsi un bon stock de rechanges à bord pour maintenir en état les engins de toutes les armées qui nous demandaient assistance et interventions diverses sur les fleuves et arroyos lors des grandes opérations. En sus des Dinassauts, nos camarades de la Légion étrangère, de la Gendarmerie d'outre-mer, du Train et du RICM avaient aussi leurs petites flotilles, bien étoffées pour certains.

De 1947 à 1954, au cours de mes séjours en Indochine, j'ai servi, tour à tour, sur tous les types d'engins : LCVP, LCM, LCT, LCI, VP.

Je n'en décrirai sommairement qu'un seul : le LCI 9047 (ex. USN 251) dont j'ai été le chef mécanicien (maître

chargé machines — électricité — sécurité — radio) de 1952 à 1954.

— longueur : 48,30 m  
— tirant d'eau maxi : 1,75 m  
— déplacement : 275 T (300 pleine charge)

— propulsion : 2 moteurs Diesel / 2 hélices à pas variable

— puissance : 1600 CH (800 par ligne d'arbre) + 2 GE + 2 moteurs au treuil (AV et AR)

— armement : 1 canon de 40 m/m à l'avant, 1 canon de 75 guerre sur Spardeck, 4 canons de 20 m/m (2 à l'arrière — 2 sur Spardeck), 2 mitrailleuses de 7,62 m/m à la passerelle, 1 mortier de 81 m/m à l'arrière, 2 affûts spéciaux lance-grenade VB de 4 grenades à fusil (Mas 36) par affût (protection du plan d'eau lors des mouillages opérationnels).

Montés sur axes pivotants et avec masques de blindages sur le Spardeck (expérimentés en 1953, 1954...)

— 30 à 32 hommes d'équipage + l'état-major et les détachements légers opérationnels (appui d'artillerie).

\*\*\*

Sur tous les champs de bataille où elle a été engagée, la Marine a combattu avec un magnifique esprit d'initiative et de sacrifice, et les marins ont toujours montré les plus belles qualités de volonté, d'allant et de courage qui ont fait honneur à la Marine tout entière.

A mes camarades féminins et masculins de tous grades, de toutes spéciali-

Le LCI 9047 (ex USN 251) — Document musée de la Marine — Paris



tés en activité en ce deuxième semestre 89, je voudrais dire : nous comptons sur vous pour assurer la pérennité de cet état d'esprit : soyez des militaires et des marins au vrai sens des termes, avant d'être des spécialistes de haut niveau.

\*\*\*

Pour n'évoquer que les derniers conflits, je voudrais ajouter à l'attention de tous nos camarades féminins et masculins en activité que la Marine nationale a eu :

1. En Indochine de 1946 à 1954 : 301 tués métropolitains dont 27 officiers et environ 700 blessés toutes unités confondues.

2. En Algérie de 1956 à 1962 : 227 tués (dont 197 pour la DBFM et 30 pour les commandos) — 331 blessés

(dont 254 pour la DBFM et 77 pour les commandos).

Ceci sans compter tous ceux tombés en service commandé en temps de paix : sous-marinière, fusiliers-marins, commandos, aéronavale etc. dont le nombre total réel vous surprendrait, je n'en doute pas.

Paul J. Camasses \*  
Premier maître mécanicien (H)

\* Chevalier de la Légion d'Honneur (faits de guerre)

Ancien de la Résistance, des combats de la Libération, des flottilles fluviales de fusiliers marins, des Dinassauts, de la DBFM.

Brevet : Parachutiste

Certificats : amphibie, chaufferie, fusilier, motoriste, sous-mariner (opération Suez 1956 — sous-marin "La Créole").

POUR EN SAVOIR PLUS

# L'ENSEIGNE DANS LE DELTA

Un livre remarquable qu'il faut lire absolument !

"Le port d'Haïphong étant encombré de bateaux de toutes nationalités procédant aux évacuations, l'essentiel du trafic passait de plus en plus par la baie d'Along, alimenté par une noria de LCT et de LSM. Pour assurer la

régularisation de ces mouvements, l'état-major envoie sur place la Hallebarde et je me retrouve commandant par interim d'un LSSL. J'ai toute liberté d'action et comme terrain de chasse les innombrables coins et recoins, chenaux, passages, criques et baies que recèlent les Fai Tsi Long, où jusqu'ici mes commandants n'ont pas trop osé s'aventurer."

Le contre-amiral Bernard Estival nous livre ses souvenirs de la guerre d'Indochine. Car, on l'a un peu oublié, la Marine nationale s'investit totalement dans ce conflit : soutien aérien grâce à nos porte-avions, missions d'assaut, convois et dragage de mines dans le fleuve Rouge, le Delta et ailleurs, ravitaillement, missions de débarquement des engins des Dinassaut, patrouilles innombrables des vedettes armées, patrouilleurs LSSL, LMC, Monitors, sans parler des crabes et autres alligators.

Le témoignage du CA Estival, qui complète admirablement celui de l'amiral Romé (les Oubliés du bout du monde", ENOM, 1983), est un document de première main utile pour comprendre la guerre d'Indochine, dont il révèle de multiples aspects.



Spécialiste vietnamien de haut niveau  
Recommandé par le S.G. de l'ANAÏ

## LNC SERVICES

Réparations Télé Vidéo toutes marques

VENTES : CASSETTES VIDEO AUDIO

65, avenue de la République  
93300 Aubervilliers  
Tél. : 48.34.24.55

Dans sa préface, le général Bigeard souligne le mérite de nos marins, "menant une existence de risque loin du confort de la Royale, à la merci d'un coup au but, d'une mine traîtresse, d'une embuscade qu'il faut subir cloué à sa passerelle." Et d'évoquer "le cran de ces jeunes chefs au débarquement d'Haïphong, comme au cours des opérations."

Et le CA Estival de conclure, malgré l'abandon inévitable de la lointaine Indochine française : "Cela valait bien la peine, quand nous avions vingt ans, de nous battre pour ce peuple avec lequel nous avions tant d'affinités, pour lui épargner le gâchis d'aujourd'hui."

Avec un hommage aux morts oubliés des armées.

J.-J. Antier

CA (2S) Estival,  
"L'enseigne dans le Delta",  
240 pages, illustré, 96 F,  
Editions des Quatre Vents.

N.B. Je signale également l'admirable roman de Michel Tauriac sur la Rafale : "La Vallée des Dieux", paru chez Flammarion, et qui évoque l'épopée en Indochine des cinq trains escortés du 4ème Dragons porté qui s'illustra également sur nos vedettes fluviales.  
J.J.A



# LE PASTEUR, suite et fin tragique

**Nous avons publié photo et descriptif de ce célèbre navire dans le bulletin du 4e trimestre 1988. Voici son histoire et le récit de sa fin tragique en Océan Indien le 9 juin 1980. Merci à l'AGPM de nous avoir communiqué cet émouvant document écrit par le colonel Serge Beignet.**

*Extrait du bulletin de l'Association générale de prévoyance militaire*

### La mort d'un géant

Il est mort le "Pasteur". Il doit arriver à bon nombre d'anciens d'Indochine de se souvenir de lui. Entre 1946 et 1954, combien a-t-il emmené de militaires sur cette terre indochinoise qui allait si fortement marquer leur vie, et trop souvent être le champ fatal d'un trop bref destin ? Et combien à l'issue du séjour, sont rentrés en France, dans ses cabines ou ses dortoirs, propulsés par ses quatre hélices inlassables qui ont tant et tant brassé, durant tant d'années... ?

Cette magnifique unité de notre ancienne marine marchande, jaugeant 30 447 tonnes et filant 26 nœuds en croisière, a été lancée à Saint-Nazaire le 15 février 1938 pour la Compagnie de Navigation Sud-Atlantique. Le 22 août 1939, le "Pasteur" entre au Havre après avoir terminé ses essais de vitesse et le 14 septembre 1939 il entreprend son voyage inaugural sur l'Amérique du Sud. Son destin commençait. Immobilisé dans le port d'Halifax (Canada) qu'il avait rallié en juin 1940, il fut utilisé par les alliés comme transport de troupes, de même que l'"Ile de France", autre grand ancien d'Indochine, que l'armistice avait surpris à Singapour.

### De transport de troupe à hôtel flottant

Restitué à la France par l'Angleterre le 13 avril 1946, son aménagement approprié au transport des troupes (3 500 places) fait que le "Pasteur" reste à la disposition de l'armée française qui va l'employer sur la ligne

d'Indochine, puis de l'Algérie. Rendu à son exploitant, la Compagnie maritime des Chargeurs Réunis, il est de nouveau affrété pour l'opération dite de Suez en 1956. Il appareille d'Alger le 31 août pour Port-Saïd avec son plein de passagers. Une avarie d'hélice au retour le contraint d'aller se faire réparer à Toulon. Il participe néanmoins à l'évacuation des troupes, quittant Port-Saïd le 22 décembre 1956 avec 2 822 militaires à bord. Le 26 janvier 1957 à Brest, il est définitivement remis à son armateur lequel, ne sachant qu'en faire, le restitua à la marine marchande.

Pendant qu'on débattait de son avenir, il resta inactif plus de sept mois, à l'ancre, au cimetière marin de Landevenec, près de Brest.

Il fut alors envisagé de le faire revenir à sa destination initiale en l'affectant après transformations, à la ligne de l'Atlantique-Nord, concurrentement avec un autre paquebot de 35 000 tonnes, à construire, pour remplacer à eux deux l'"Ile de France" et le "Liberté" qui avaient vieilli.

C'était l'époque où se négociait parallèlement avec les chantiers de Pen-Hoët la construction d'un paquebot de 55 000 tonnes qui aurait remplacé à lui tout seul les deux précités... et qui allait être le "France". Pour en faire triompher l'idée, on opposait aux partisans de la reconversion du "Pasteur" son inadaptation aux rigueurs de l'Atlantique-Nord ; il avait été conçu pour l'Atlantique-Sud et serait d'une exploitation trop onéreuse. Il fut donc décidé de le vendre.

Le Norddeutscher Lloyd se porta acquéreur et en devint propriétaire le 18 septembre 1957. Cette "braderie" souleva des polémiques aussi ardentes que celles qui surgirent vingt ans après à propos du "France". Le "Pasteur",

baptisé "Bremen" et redevenu paquebot à part entière fit, sous pavillon allemand, une longue et fructueuse carrière, transportant entre 1959 et 1971 près de 360 000 passagers enchantés de ses installations. Ayant entre temps changé de propriétaire le "Bremen" fut vendu en 1971 par le Hapag Lloyd à l'armateur grec Dimitri Chandris qui l'exploita sur la ligne d'Australie jusqu'en 1975, sous le nom de "Regina Magna", sa jauge brute ayant été portée à 32 360 tonnes. Enfin, début 1976, il fut vendu à la Philippine Singapore Ports Corp. de Manille, et, sous le nom de "Saudi Filipinas 1" avec pavillon philippin, il fut voué au destin sans gloire d'hôtel flottant en Arabie...

Il a repris la mer une dernière fois, pour mourir. Traîné par le remorqueur "Sumatras", le vieux navire a quitté Djeddah, le port de La Mecque, en Arabie Saoudite, pour le chantier de démolition de Kaohsiung à Formose. Le 6 juin 1980, remorqueur et paquebot ont été pris dans une tempête d'une rare violence, et le "Pasteur" s'inclina prenant une gîte qui s'accrut progressivement les jours suivants... Devant l'imminence du chavirement, le "Sumatras" lâcha la remorque, et c'est le 9 juin, à 4h47 GMT que le "Pasteur" se coucha et coula en 50 secondes dans l'Océan Indien par 07°35' de latitude nord et 60°12' de longitude est, allant trouver un repos si mérité, dans la paix des profondeurs, et sur la route qu'il avait tant de fois fendue de son entrave.

Qui ne se souvient de lui, étincelant de blancheur, au large du Cap Saint-Jacques, ou parmi les îlots rocheux de la baie d'Along, lâchant sa cargaison de soldats pour Saïgon ou Haïphong, et reprenant aux liberty-ships les combattants arrivés en fin de séjour... "Nous rentrerons tous, en France"... (air connu)

\*\*\*

Le vieux "Pasteur" n'a pas voulu repasser par là. A mi-route dans cet immense océan presque en vue des Maldives, là où le marin sait qu'il peut parfois s'émerveiller devant la plus extraordinaire des mers d'huile du monde, lisse comme un miroir, les Dieux lui ont délégué les tempêtes, et il a compris, il s'est abandonné, et la mer l'a englouti dans son sein. Il repose au calme entre deux eaux. Il ne pouvait avoir un meilleur destin. Il est chez lui. Il a échappé pour toujours aux châtiments mercantiles des ferrailleurs.

# LA CÉRÉMONIE DU BACI OU SOUK-HOUAN

**L'Indochine, c'était aussi le Laos. Ceux qui ont eu la chance d'y aller ont conservé le souvenir d'un pays extrêmement agréable, avec une population accueillante et gentille.**

**Nous devons ce texte, et les photos qui l'accompagnent, à Michel Garat, président de l'ANAI des Pyrénées-Orientales, grand spécialiste de ce pays auquel il est resté passionnément attaché.**

**Nous publierons très volontiers d'autres articles sur ce pays, au cas où quelques-uns d'entre nous auraient le courage de saisir leur stylo ! (Photos SVP)**

Réd.

Le *baci* est la cérémonie lao par excellence, celle par laquelle ce bon peuple, au milieu des sourires et des fleurs, manifeste sa joie de vivre et la générosité de son cœur.

Grandiose ou modeste, grave ou familial, mais toujours ardent et sincère, le *baci* accueille aussi bien la personnalité officielle en déplacement que le simple touriste.

Par le *baci*, on souhaite bonne santé et vie longue à l'enfant qui vient "d'ouvrir les yeux à la lumière", à la

femme qui relève de couches, au malade qui vient de guérir, à l'homme qui va entreprendre un long voyage ou qui rentre dans son foyer. Il y a des *baci* de Nouvel An et de mariage, des *baci* offerts aux hauts personnages de passage, aux amis qu'on retrouve ou aux fonctionnaires qui viennent d'obtenir une distinction honorifique : souhaits de bienvenue ou de bon voyage, souhaits de bonheur et de prospérité (...)

Ajoutons que de surcroît, le *baci* est une bonne occasion pour les jeunes

→ ມົວນ້ຳ ຊາກຸ້ງເຮົາໄປໂບຍະສະ  
ບູ້ ຢູ່ໂກ້ຍະທັ້ນ ມີສຸບວ່າງກຸ້ງມາ  
ຊາກຸ້ງກັບເຮົາເລວຕົວບັບ ເຮົາ  
ເຮົາ ປູກຄ່ວໄວ້ ຍະສາຊາກຸ້ງເຮົາ  
Laotien - Forme du 9<sup>e</sup> s.

gens de prendre, en se réunissant sous les yeux bienveillants des mères, un avant-goût du mariage. C'est le sourire à la vie, le pardon des injures et l'inaltérable confiance aux suprêmes pouvoirs des hautes divinités et du Bouddha.

*Baci* est un terme pompeux, royal. Communément, il est appelé *soukhouan*.

*Soukhouan* signifie appel et réception de l'âme, car l'âme est vagabonde et ne demande qu'à quitter le corps. On raconte à son sujet l'anecdote suivante :

"Deux voyageurs traversaient une forêt. A l'étape, l'un d'eux, fatigué, se coucha et aussitôt s'endormit. Quelques instants après, le compagnon vit un grillon sortir de la tête du dormeur... L'insecte, lentement, s'en alla faire le tour des arbres, longea une rivière qui se trouvait non loin de là, et, après mille tours et ébats, revint à son point de départ. Le dormeur se réveilla alors et s'écria : "Ah, quel sommeil ! Et quel rêve ! J'ai vu des forêts, je me suis baigné dans des fleuves..."

"L'autre n'eut aucune peine à établir le rapport entre ce qu'il avait vu et ce que lui racontait son camarade. Et de songer aussitôt que l'âme, en s'évadant du corps, aime surtout à prendre des formes animales..."

Oui l'âme est une vagabonde qu'il faut, le plus souvent possible, maintenir et rappeler à la maison car elle peut, dans ses pérégrinations, s'attarder en de mauvais lieux ou se laisser entraîner par de mauvais compagnons.

A cette enfant terrible dont l'absence provoque notre maladie ou notre infortune — souvent les deux ! —, il convient d'offrir un *soukhouan* au moins une fois par mois.

Le jour faste est choisi, et l'heure. La maison a confectionné un *phakouan* (1). C'est un plateau surmonté de coupes ô et de *khan*, (plateaux plus petits) sur lesquels sont piqués des cor-

Au marché de Vientiane





Remise des repas aux bonzes à Vientiane

nets de feuilles de bananier remplis de fleurs. Au sommet, comme un panache de joie, un cornet plus grand dresse sa chevelure de fleurs de champa (2), fièrement enfilées sur de petites tiges de bois.

En outre, le *phakouan* contient alcool, œufs, gâteaux, riz, argent, cierges et fils de coton.

Alors les parents arrivent, apportant qui des *phakouan* semblables ou plus petits, qui de simples coupes remplies de riz et de fleurs.

Ainsi disposés sur un tapis rouge, les *phakouan* multicolores, en exhalant tous les parfums du pays lao, attendent le prêtre, l'officiant. C'est d'ordinaire un vieillard à cheveux blancs, tout de

Le Général Salan et le Prince Savang à Luang-Prabang — 10 avril 1953



blanc vêtu, bonze défroqué de préférence, *thit* ou *chane* (3).

Le voici. Il s'assied dans la direction faste, face à celui qu'on honore. Les cierges et les baguettes d'encens sont allumés et, cependant que le léger brouillard des parfums et des vœux monte au ciel, le vénérable vieillard s'adresse aux divinités tutélaires.

#### Invocation aux divinités

*Sakké qui demeurez dans le paradis aux seize étages ;*

*Kamé qui demeurez dans le Kama-phob,*

*Charoupé qui demeurez dans le Rou-paphob et les sphères divines,*

*Khirisî qui demeurez dans les choses inanimées, les montagnes et les cours d'eau,*

*Attarikhé qui demeurez dans les airs, Vous, divinités des montagnes et des fleuves, soyez-nous favorables,*

*Ecoutez, aussi nombreuses que vous êtes,*

*Silencieuses, tendez l'oreille à l'invitation que je vous adresse,*

*Venez prendre les dons que nous vous offrons en ce jour...*

Alors il appelle l'âme, l'âme noyée dans le fleuve ou dans le brouillard, l'âme tombée dans un trou ou égarée dans les rivières et les ruisseaux, dans les mares ou au bord des étangs avec les rainettes et les grenouilles... La tradition admet que les trente-deux parties de notre corps possèdent chacune une âme. L'officiant ne l'oublie pas. Et il invite l'âme de la tête qui serait allée naître au ciel Akalita, l'âme des jambes qui serait allée naître à Hongsa et chez les Hô, les âmes qui seraient allées dans le petit village où la rosée ne tarit pas, où ne chante le coq ni ne luit le soleil (4).

*Revenez dès aujourd'hui, âme qui êtes allée naître dans le village inhabité, chez les serpents à deux queues, chez les déesses à deux chignons,*

*Ne vous attardez pas en chemin, ni chez les Phi (5), ni dans les montagnes,*

*Revenez dans votre maison, votre maison bâtie en planches lisses, couverte de drue paillote, dont les pilotis et les charpentes ont été traînés par de grands éléphants,*

*Revenez dans cette vaste demeure où vous ne manquerez de rien, où ne vous maltraiteront ni oncles, ni parents, où tous vous aimeront comme or, et vous chériront comme pierre précieuse,*

*Revenez, placez-vous devant le phakouan et restez chez vous désormais.*

Après ces invocations et ces prières, la certitude est acquise que les divinités président à la cérémonie et que toutes les âmes ont réintégré le corps. Alors on formule les souhaits.



Danse des enfants

*Soyez aussi résistant que le bois du cerf, les mâchoires du sanglier ou les défenses de l'éléphant !*

*Que votre vie dure mille ans, que vos richesses abondent en toutes sortes, éléphants, chevaux, victuailles et argent !*

*Si vous avez la fièvre qu'elle disparaisse !*

*Si vous êtes domestique, soyez libéré, car le soukhouan offert à un khoun en fait un phagna, à un phagna en fait un roi !*

*Soyez tout-puissant sur le monde !*

*Que tout fléchisse devant vous et puissiez-vous ignorer le moindre besoin.*

*Ayez l'âge, ayez la santé, ayez le bonheur, ayez la force !*

\*\*\*

L'assistance, qui avait jusque-là écouté en silence et mains jointes à la hauteur du front, acquiesce par un murmure : "Sa !" (6).

Et quelqu'un vient attacher une cordelette de coton au poignet de l'officiant. Celui-ci à son tour va accomplir le même rite vis-à-vis de celui à qui on offre le *soukhouan*. Et chacun, à tour de rôle, est muni des fils porte-bonheur.

**Thao Nhouy ABHAY**

- (1) "Plateau" ou "Repas de l'âme"
- (2) Nom laotien du frangipanier.
- (3) Grades de bonzes défroqués.
- (4) Métaphores désignant le royaume des morts.
- (5) Esprits.
- (6) Abréviation de "sathou !" ("Qu'il en soit ainsi !").

## LA FEMME VIETNAMIENNE

L'histoire d'un peuple, si longue soit-elle n'est qu'un tissu d'événements quotidiens brodés sur un fond continu souvent monotone et sans éclat.

Ainsi, celle du Viet Nam, banale, qui débutait aux confins du Tibet, 3 000 ans avant l'ère chrétienne, et qui se déroule aujourd'hui aux quatre coins du monde.

Banale, mais non sans suspenses multiples qui lui composaient un destin implacable. Des forces cruelles l'ont en effet accablé sans répit au cours des siècles, jusqu'à l'émiettement de ces dernières années.

Pourtant une vigueur nouvelle, ici ou là, projette en ce moment des racines dans la diversité des sols hospitaliers, peut-être bien pour quelque moisson prochaine. Car un dynamisme irréductible anime ce peuple, qu'il doit sans doute à la solidité de sa cellule familiale, où, tel le phœnix qui renaissait de ses cendres, il puise l'énergie nécessaire à ses redressements inattendus.

Notre propos aujourd'hui est de parler du secret de ce dynamisme millénaire, sans lequel le peuple vietnamien aurait succombé mille fois sous l'étreinte des forces hostiles.

Nous pensons à la femme vietnamienne qui détient le charisme créateur de ces miracles de résurrection.

De toutes les femmes, elle est sans doute des plus effacées. Silencieuse, patiente, invisible dans sa propre maison, pourtant active, infatigable et omniprésente, elle est la fée qui veille sur tous les foyers et y entretient la flamme des vertus familiales.

On sait qu'elle est loin de bénéficier de la préférence sélective accordée à l'homme, officiant naturel du culte des ancêtres grâce à sa capacité essentielle de procréer. Un préjugé originel l'exclut des vœux de ses père et mère. Elle était un maléfice alors que le garçon était un signe de la bénédiction du ciel. Mariée, si elle était incapable de donner un héritier, son devoir envers les ancêtres de son mari était de pourvoir celui-ci d'une suppléante féconde.

En principe "l'union des cœurs" et "la parité des droits et devoirs" étaient les mêmes pour les époux. Et la sagesse populaire leur attribuait une force capable de "vider la mer de l'Est". En fait, le rôle de la femme était le plus dur. En plus des obligations habituelles envers son mari et ses enfants, la femme devait servir ses beaux-parents comme son époux, et faire toujours passer les intérêts de sa belle famille avant

ceux de ses propres parents. Si par malchance elle avait épousé un de ces perpétuels candidats des concours triennaux de mandarins, elle devait le nourrir jusqu'au couronnement ou à la fin forcée de ses ambitions. La malice féminine s'en vengeait en mettant dans la bouche de l'une d'elles cet impertinent conseil : "Oh, mes sœurs n'épousez jamais de potaches. Leur dos d'étal coûte trop d'étoffe. Ils ne peuvent que se coucher quand leur panse est pleine."

Mariée elle était exclusivement attachée à sa nouvelle famille. Des visites courtes et espacées chez ses parents étaient seules tolérées. Il était très inconvenant et condamnable d'y passer la nuit ou de trop longs moments. En cas de décès de son mari, elle passait sous l'autorité de son fils et n'avait pas le droit de réintégrer sa maison natale sans éveiller critiques et réprobation. Le roi Lê thanh Tôn proclamait "héroïnes de la famille", les femmes qui passaient leur veuvage dans le culte de leur mari et le service de leurs enfants.

Si pour sa propre dignité, l'homme devait se faire estimer par sa capacité de gouverner sa maison, ses droits sur les biens de la famille étaient exclusifs, car la femme mariée n'en avait plus aucun sur ses propres biens (dot, héritage, fruit de son travail). Un dicton populaire légitimait cette injustice légale : "Un mari désargenté n'est redevable de rien à sa femme. Mais une femme millionnaire est toujours sous la gouverne de son mari".

Si la femme française du 17<sup>e</sup> siècle réclamait déjà "la puissance qui ne devait être que du côté de la barbe", la femme vietnamienne jusqu'à ces dernières années vivait à l'ombre de son mari. Les relations administratives, sociales voire amicales étaient l'affaire de celui-ci seul. Elle pouvait apparaître fortuitement, le temps d'un éclair, pour s'éclipser aussitôt derrière les rideaux ou les fourneaux après une inclination silencieuse.

Lui seul disposait de la liberté des allées et venues comme des sorties et entrées, sans que sa femme eût le droit d'y faire allusion. Légalisée pour des raisons culturelles, la polygamie, justifiée ou non, devenait le privilège du seul mari qui la trouvait naturelle. "Le fleuve n'a jamais assez d'eau — L'homme ne se plaint jamais de trop de femmes".

Mais malheur aux femmes aux mœurs légères ! Un châtement marital, si ignomi-

nieux soit-il, était toléré par la loi. En 1930 encore, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement d'Hanoï, une femme adultère était condamnée par son mari à porter sur l'épaule deux touques sonores qu'un gamin faisait retentir à travers les rues de la ville. Ailleurs dans la province d'Hanam, à 50km de Hanoï, une autre était attachée à un tronc de bananier qu'on laissait flotter sur le Fleuve Rouge, au gré des flots, jusqu'à ce que mort s'en suivît.

Il était sept cas où la femme pouvait être répudiée par son mari : la stérilité, l'inconduite, le refus de servir ses beaux-parents, l'esprit querelleur, le vol, la jalousie, les maladies incurables.

Mais trois circonstances seulement mettaient la femme à l'abri de la répudiation : avoir porté le deuil des beaux-parents pendant trois ans, l'amélioration notable des conditions matérielles familiales depuis le mariage, l'absence totale de soutien en dehors du mari.

Les pratiques rappelées ici relevaient du droit coutumier. Des rois en appesantissaient parfois le poids : tel Lê thanh Tôn (1459-1497) — nom dynastique : Hồng Duc — qui a codifié en cinq articles le statut de la femme vietnamienne, dans les 24 enseignements promulgués pour la bonne marche de la société.

Mais qu'on se rassure ! Une société aussi fermée n'était ni aveugle ni insensible au charme de la femme, surtout quand elle était parée de douceur et de grâce.

Les jeunes gens lui faisaient des avances marquées :

"A qui l'esquif qui se balance sur l'eau ?  
"Attendrait-il quelque heureux passager ?"

Ronsard lui-même aurait mis en vers français certaines de ces courtoises déclarations :

"Demoiselle aux joues roses  
"Qui attendez-vous encore ?  
"Votre chambre est sans feu  
"Votre chevelure se couvrira bientôt de neige !

"Même derrière des fenêtres sculptées de dragon,

"Et sur un lit aux tièdes édredons  
"Sans mari, vous n'êtes que dame manquée.

"Un garçon sans femme se suffit à lui-même

"Mais une fille sans garçon, quelle tristesse ma sœur !

Appréciez encore la fine analyse de cet amateur averti :

"J'aime en premier tes cheveux en queue de coq,

"en deuxième ta voix claire et douce,  
"en troisième tes joues aux mignonnes fossettes,

"en quatrième tes dents plus belles que perles,

"en cinquième ton cou orné d'une amulette,

"en sixième ton chapeau aux rubans languoureux,

"en septième ton maintien sage et discret,



## LE COIN SOUVENIR DES ENFANTS ANAI

Extrait du 1er numéro du journal "La Rizière" composé et imprimé par les élèves de l'Ecole française de Nha-Trang en mars 1949.  
Devoir de rédaction et illustration d'une élève de 9 ans :

### Le marchand de soupe chinoise

Il est torse nu. Il porte un pantalon noir qu'il a roulé jusqu'aux genoux et marche pieds nus. Il transporte sur ses épaules à l'aide d'un bambou aux extrémités duquel elles sont fixées, deux grandes caisses dont l'une est transformée en buffet. Ce buffet n'a qu'un seul tiroir partagé en quatre. Dans le premier compartiment se trouve de la viande crue. Le deuxième contient du piment et des oignons verts, des cuillères chinoises en porcelaine ou en faïence. Enfin dans le dernier il y a des nouilles. Dans le bas du buffet il met du bois. Dans l'autre caisse, un feu de bois brûle. Au-dessus, une touque d'eau bout. On distingue dans cette eau des os de pot au feu. Sur la caisse on remarque une grande bouteille de nuoc mam et des cai bat (tasses). Un jour je l'ai regardé préparer le pho (soupe). Il prend une caibat et met des nouilles, puis il coupe un morceau de viande crue qu'il hache en petits morceaux. Il met la viande crue dans une passoire et la plonge dans l'eau bouillante pendant quelques minutes. Il retire de l'eau la viande cuite, coupe des oignons verts, du piment et verse le tout dans la caibat. Pour finir, il arrose la soupe de "nuoc-mam". On l'entend de loin, car il crie très fort : "Pho !... Pho !"

Jeanine Normand

Classe de 7ème, mars 1947

Admirez la précision de cette enfant dans la naïve description du marchand-cuisinier. On croit même sentir à nouveau la bonne odeur appétissante de ces merveilleuses soupes parfumées qui faisaient nos délices là-bas...

Réd.



"en huitième ta conversation exquise,  
"en neuvième ta solitude attirante,  
"en dixième tes yeux chargés d'amour."

Telle était la femme vietnamienne. A d'autres les formes sculpturales. A elle, une grâce indestructible et une inaltérable douceur.

Un trésor dont l'histoire du pays ne manque pas de relever et de révéler les nobles exemplaires !

La princesse Au Co, fée incarnée et mère de la race.

Trung Trac et Trung Nhi (40-43), héroïnes de l'un des glorieux épisodes de la lutte contre la millénaire domination chinoise.

La princesse Huynh Trân, devenue reine du Champa par obéissance à la volonté paternelle (1301).

Mme Ngô chi Lan, proclamée "Femme de lettres et Soutien de famille" par le roi Lê thanh Tôn (15e siècle).

La poétesse Doan thi Diêm, auteur de la célèbre "Complainte de la femme d'un guerrier".

Ba Huyên thanh Quan, femme de sous-préfet, Hồ xuân Huong fréquemment citées en florilèges vietnamiens.

Et la splendide et vertueuse reine Nam Phuong de notre temps..., épouse décédée de l'Empereur Bao Dai.

Mais la reconnaissance officielle cède le pas aux hommages d'amour et de gratitude des enfants. Pour eux, "l'amour de la mère

est source d'eau vive". Elle est la semence des vertus familiales, le soutien de son mari : "Levez-vous enfant chéri ! Mettez-vous à l'étude. Votre nom au concours brillera en lettres d'or. La joie et la fierté de vos parents seront votre récompense". C'est l'éducatrice née de ses enfants : "Enfants de ma tendresse. Plus vous grandirez, plus augmenteront mes soucis". C'est la gouvernante du royaume intérieur. Un poète moderne chante ainsi le souvenir de sa mère :

"Telle était ma mère !  
"Le ciel l'a faite parcimonieuse,  
"La terre, fidèle et douce.  
"Versée dans les prières canoniques et les rites sacrés,  
"Vouée aux plus rudes labeurs,  
"Discrète et sage dans les lieux publics,  
"Protectrice de la famille,  
"Régente unique du foyer,  
"Force de son mari,  
"Tendresse de ses fils,  
"Opulence, Noblesse, Longévité.  
Concorde et Harmonie.  
"Dons des dieux !  
"Que d'enfants. Que de gendres. Que de brus, Que de descendance.  
"Innombrable postérité. Bénédiction du ciel".  
Quoi ajouter à cet hymne d'immortel amour ?

TRAN TU OAI

# SOUVENIRS D'UNE "PFAT" EN INDOCHINE

par Michelle Desoche

**NDLR** : Pour les non-initiés, les initiales PFAT signifient "Personnel Féminin de l'Armée de Terre". Ce sigle a remplacé l'ancien "AFAT" que les plus anciens ont bien connu...

\*\*\*

Mme Michelle Desoche, membre de l'ANAI, est une ancienne PFAT, demeurant maintenant à Vesoul. Engagée volontaire en juillet 1947, elle s'est retrouvée à Saïgon après une période de formation de 3 semaines dans le fameux camp de Margival (Aisne).

Voici donc son récit :  
Ça y est ! Je suis reçue à l'examen final à Paris, major de promotion, et nommée en

2e catégorie. Il y avait 3 échelons par catégorie (de la 5e à la 1ère). Nous allons partir vers l'Indochine, enfin !

Grosse déception, il n'y a pas de bateau pour le moment et pour nous occuper, les filles sont réparties en divers services de la capitale. Je suis restée au camp comme secrétaire du camp.

Soudain, alerte, nous embarquons le 31 octobre sur le Pasteur et il n'y a pas de temps à perdre pour rallier Marseille sous le commandement du lieutenant Schwarzbard, notre chef de détachement.

Nous voici dans cet immense bateau qui a été aménagé en transport de troupes.

Nous, les filles, avons des cabines "de luxe" ! Enfin !... nous sommes sur le pont supérieur, ce qui fait un peu mal au cœur aux petits gars qui sont dans la cale et



L'auteur dans un "cyclo" à Saïgon en 1948

même aux sous-offs qui sont en cabine ou dans les réfectoires, mais plus nombreux que nous. Je crois me rappeler que nous sommes 6 par cabine. Mais de grandes baies nous procurent une vue magnifique.

Mais, nous ne sommes pas en croisière... et le travail nous attend. Pour ma part, j'ai travaillé pour le 5e RTM. D'autres filles étaient aux paras, à la Légion, au commandant d'armes ou à l'infirmerie. Il y a aussi les exercices d'abandon sur le pont.

Cependant, nous avons du repos qui nous permet de rêver sur le pont, d'aller au bar ou dans la salle de spectacles où nos camarades nous divertissent. Nous avons pris des photos au long de notre parcours, émerveillées de toutes ces beautés que nous découvrons ; mais, notre cœur se serre à la vue des épaves de bateaux, quilles en l'air, avant d'arriver au Canal de Suez. La guerre est encore bien proche !

Nos escales — Aden, Singapour, Ceylan — se sont passées plutôt de nuit, et, de toute façon, nous n'avions pas le droit de descendre.

Tout a une fin, et un beau soir, nous arrivons au Cap Saint-Jacques.

Après y avoir passé la nuit et laissé nos compagnes qui rejoignent d'autres ports, échelonnés jusqu'au Tonkin, nous sommes transbordées sur un LST (qui, lui, peut remonter la rivière de Saïgon) bien protégées par les FM car, avec les méandres, on approche bien près du bord, par moment, où se cachent, sans doute, des Viets dans les palétuviers.

ne faut pas oublier la moustiquaire et mettre les pieds de lit dans des boîtes contenant du DDT.

Ne pas penser surtout aux serpents ou aux Viets qui pourraient grimper le long des montants de la galerie... dit, l'adjudant du Train qui veille sur nous avec la chef de cantonnement.

Nous trouvons une AFAT ancienne, ayant fait le repli sur la Chine avec le colonel Quilichini. Pour nous, les bleues, nous ouvrons grand nos oreilles.

Le lendemain, nous sommes convoquées à l'Unité AFAT pour nos affectations.

La Direction générale de l'intendance, rue de Champagne, m'accueille. Je me présente et suis au service de plusieurs officiers de différents bureaux.

Cela me vaut ma première demande de punition... En effet, un matin, un commandant me donne une frappe à effectuer sans préciser quand je dois la remettre à sa signature. Midi arrive et nous partons tous déjeuner. Lorsqu'en début d'après-midi, je monte le courrier, c'est pour m'entendre dire, par un capitaine, que le commandant a demandé 8 jours d'arrêt de rigueur à mon encontre. Motif : je n'ai pas rendu mon travail à temps. C'est là, seulement, que j'ai appris qu'il le voulait pour midi... Encore aurait-il fallu le savoir !

En raison de ma bonne foi, cela n'a pas été plus loin que son bureau. Mais, par la suite, j'ai toujours fait préciser à quel moment il fallait remettre le travail que l'on m'apportait.

Cela me rappelle, d'ailleurs, un autre

Enfin, l'arrivée à Saïgon, le débarquement ; on nous conduit à Dakao, au club AFAT. Là, nous sommes bien accueillies et une collation de thé et de confiture de goyave nous met de suite dans l'ambiance.

Puis, on nous indique nos cantonnements.

Pour ma part, c'est Lanzarotte, pas loin du club. Avec d'autres compagnes, nous nous y rendons et découvrons une maison de style colonial, galeries au rez-de-chaussée et au 1er étage, grandes pièces.

Le chef de cantonnement est bien jeune et bien aimable. Le cantonnement est pas mal occupé et nous avons nos "lits" sur la galerie. Bien que ce soient des châ-lits ou des lits de campagne, ils sont individuels. Mais, il

motif de punition. Celui-là, j'ai dû aller le signer à l'unité AFAT. Mais, avec les explications de mon directeur, j'en ai été quitte pour le sursis.

Cette fois, j'avais tout bonnement refusé de changer de cantonnement !

Les bureaux étant peu éloignés de Lanzarotte, je continue donc d'y loger et prend mes repas à la popote de l'intendance. Tout cela se trouve dans un très petit triangle...

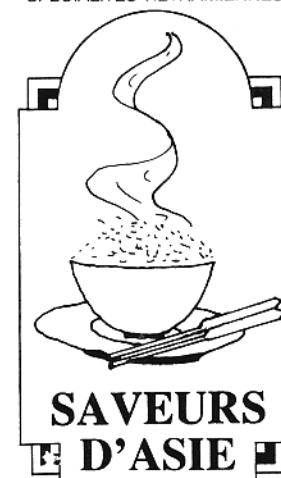
Or, Lanzarotte devant être dissous, on regroupe les filles dans divers cantonnements. Pour moi, 1ère catégorie, je dois rejoindre mes camarades dans un bâtiment plus éloigné spécialement affecté à notre "grade". Mais l'intendance ayant des chambres, où logent déjà officiers et PFAT on m'attribuera de quoi me loger, ce qui était normal, disons !

Mais le commandement ne juge pas ainsi. Il a donc fallu la demande de mon intendant général (comme je le disais plus haut) pour que je puisse continuer à loger avec mes autres compagnons, car je pouvais être appelée à travailler à n'importe quel moment.

Là, se place aussi un incident. Nous étions en dehors du centre ville, près de l'arroyo. Or, un dimanche où j'étais de permanence, des coups de feu nous alertent. Aussitôt, les petits gars mettent leur FM en batterie, comme ils peuvent. Mais ce n'est pas pour nous. Les Viets attaquent un poste de police situé à quelques maisons de là : ce fut très rapide et le calme revint.

Plus tard, nous avons déménagé en ville, rue d'Espagne. Nos bureaux se trouvent près de la maison du général intendant et vers l'hôpital Grall. Notre cantonnement est alors un peu plus bas, dans un ensemble militaire comprenant les subsistances.

PLATS-A-EMPORTER  
SPÉCIALITES VIETNAMIENNES



DEGUSTATION - PRODUITS EXOTIQUES  
Ouvert tous les jours sauf dimanche  
Traiteur pour banquets, cocktails  
et repas familiaux à l'asiatique

68, rue Lamarck 75018 PARIS  
Tél. 42.52.43.73



**BON DE COMMANDE**  
à retourner à Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris

Nom .....

Prénom .....

Rue .....

.....N° .....

Ville .....

Code postal .....

désire recevoir ..... exemplaire(s) de 200 recettes de cuisine vietnamiennne au prix unitaire de 120 F (+ 12 F de frais de port). Régleme nt ci-joint (à l'ordre de l'ANAI):

chèque bancaire

chèque postal

mandat-lettre

Signature :

l'infirmier... tout un carré pas très loin de l'arsenal et de la rivière de Saïgon.

Avec le jeu des départs et des arrivées, je suis alors affectée au bureau du cabinet du général. C'est là que je terminerai mon séjour.

Les jours passent avec le travail, entre-coupé par la sieste. Mais aussi les promenades en ville, dans les si beaux jardins, au cinéma — malgré le risque permanent d'une grenade — ou d'un couteau dans le dos quand nous prenions un pousse, même en plein jour...

Il y eut aussi un séjour au Cap Saint-Jacques avec mon fiancé.

On quitte Saïgon par la chaloupe, armée jusqu'aux dents" car les bords de la rivière

ne sont pas sûrs. On débarque en un point de la côte où les camions militaires nous mènent au Cap. La route est peu sûre et souvent les Viets, cachés dans les fossés, attaquent les convois ! Nous ne le savions pas et voyant un "car chinois" prêt au départ, nous le prenons avec un autre couple blanc.

Las, notre arrivée n'est pas passée inaperçue... En effet, aussi bien à l'hôtel que près de quelques militaires, la question est de savoir comment nous sommes venus, car ce n'est pas l'heure du convoi. Nous venions, tout simplement, de traverser le territoire viet, sans le savoir. Par prudence, quand même, au retour, on a pris le convoi...

Un matin, alors que nous allons à la plage, l'hôtelier nous invite à ne pas aller d'un certain côté. Pourquoi ? — Parce qu'un pêcheur a ramené une baleine dans ses filets cette nuit.

Il y a, en effet, de petites baleines dans cette région. Ledit pêcheur l'a donc exposée avec cierges, banderoles, tout un déploiement de fête. Les Annamites s'approchent et la vénèrent comme un dieu. Nous apprenons, également, que ce pêcheur doit élever un temple à cette baleine et que les offrandes faites lui reviennent. Ainsi, il devient très riche. En fin de journée, une procession s'ébranle jusqu'à la demeure du pêcheur, lieu où sera élevé le temple. Un regret pour nous : non content de ne pouvoir admirer cette "cérémonie", il est impossible de prendre des photos.

Ces vacances prennent fin et, bien retapés, nous avons repris le travail.

Un dimanche, nous apprenons que "nous sommes consignées à la chambre jusqu'à nouvel ordre". En effet, on a trouvé deux filles blanches dans l'arroyo qui traverse le Jardin botanique et il faut faire le tour des cantonnements pour savoir qui manque à l'appel. On sut, dans la soirée, que ce sont deux de nos compagnes du Cambodge qui sont venues en permission à Saïgon. Peut-être ont-elles tenté le diable dans les quartiers chauds ?

A cette époque, il y a beaucoup de retard au rapatriement. Pour mon détachement il est de 7 mois.

Nous repartons donc de Saïgon en décembre 1949. Les camions militaires passent dans tous les cantonnements — aux aurores — pour nous conduire au port avec "armes et bagages"... (mais sans armes, car nous les filles n'étions pas armées !). C'est de nouveau le LST puis l'embarquement au Cap Saint-Jacques sur le "Pasteur" et le retour vers la France.

Aux escales de Colombo, Aden, nous avons pu descendre cette fois et admirer...

N'ayant pas d'aumônier à bord, la nuit de Noël se passe en chants, orchestrés par une jolie tempête qui oblige le commandant de

bord à dérouter son navire vers la côte italienne, que nous avons longée pour arriver à Marseille le 27 décembre.

Le débarquement... faut-il en parler ? Tous ceux qui sont rentrés à cette époque se rappellent les affronts qui nous étaient faits.

Puis, pour nous les filles, de nouveau Margival pour les différentes formalités du retour, du congé de fin de campagne et ensuite la mise en route sur l'affectation en France ou un autre séjour en Indochine pour les plus courageuses.

Je suis affectée à Dijon à l'EM de la 7e RM. Mais je n'y suis restée que 2 ans, ayant démissionné pour raisons familiales, à mon grand regret, car j'aimais bien cette ambiance militaire et le travail effectué dans mes différents postes.

Voici donc quelques notes sur notre présence féminine en Indochine. Il m'en reste une vraie nostalgie.

J'ai ouvert le "feu" et j'invite mes compagnes à nous faire revivre, elles aussi, leur séjour dans cette Indochine lointaine, car je pense que nous avons, nous les filles, à témoigner de notre présence, tout comme nos compagnons d'armes.

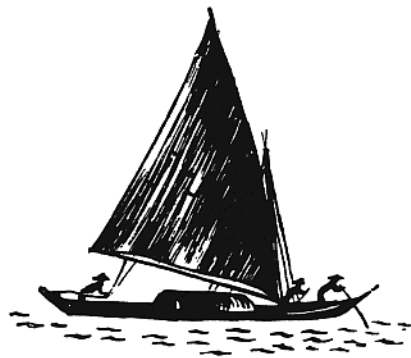
Qui entendra mon appel ?

Michelle Desoche  
ex PFAT Noël  
Saïgon 15.11.47 — 13.12.49

**Rappel de la rédaction**

Les colonnes du bulletin de l'ANAI sont ouvertes largement à toutes celles, PFAT ou non, qui voudront raconter ce qu'elles ont vécu en Indochine — Avec photos, si possible...

Réd.



# A PROPOS DE "L'ORDRE DU DRAGON" (suite)

Nous ne pensions pas que l'idée de notre ami Henri Vitrac (publiée dans le bulletin du 3e trimestre 88) susciterait autant d'intérêt auprès de nos adhérents.

A la suite de l'article paru dans le numéro du 1er trimestre 1989, Michel Marcillac (ANAI 01) nous a adressé la lettre suivante, accompagnée d'un magnifique dessin aux 4 couleurs représentant le futur insigne des "Chevaliers du Dragon". Nous ne pouvons le reproduire qu'en noir et blanc et c'est grand dommage car il est superbe. (cf. page 20)

Voici donc la lettre de Michel Marcillac :

Très intéressé par l'idée de création de l'Ordre des Chevaliers du Dragon je me permets de vous transmettre ma modeste contribution à la poursuite de ce projet qui me paraît être, en effet, une nécessité.

Un Ordre de Chevalerie ne saurait se concevoir sans "armes", c'est donc plus qu'un insigne que je propose, mais des armoiries conçues dans le respect des règles de l'art héraldique. Enfin je l'espère, car faire figurer le dragon extrême-oriental dans le blason français sans faillir aux règles et usages très stricts de l'héraldique occidentale n'est pas chose facile.

A titre d'exemple je cite la difficulté suivante : le dragon E.O. a quatre pattes, l'occidental n'en a que deux ; le créditer de quatre et ce ne sera plus un dragon. Je l'ai donc figuré "naissant" car il n'y a pas d'autre alternative possible à ma connaissance.

Je propose quatre combinaisons d'émaux (là aussi nous sommes très limités en possibilités) mais à titre personnel je recommande le n°1 car plus pur que les 2 et 4 et aussi pour la raison exposée dans la symbolique de l'écu.

Je propose aussi des ornements (soutiens et devise) mais je ne vois pas l'utilité ni même la possibilité de le "timbrer". Quant à un "cri de guerre"

mieux vaut je crois ne pas y penser.

**Lexique :** émaux : métaux et couleurs.

— argent : blanc (métal), or : jaune (métal)

— azur : bleu (couleur), gueules : rouge (couleur),

— sinople : vert (couleur), sable : noir (couleur et métal),

— dextre : côté droit de l'écu (à gauche de l'observateur),

— senestre : côté gauche de l'écu,

— le champ : la surface de l'écu,

— le chef : le haut de l'écu,

— ornements : pièces extérieures à l'écu,

— armé : de griffes

— lampassé : avec langue d'un émail différent du corps,

— naissant : représenté à mi-corps,

— timbre : casque,

L'écu n°1 assorti de ses ornements se lit ainsi :

— d'argent, au dragon d'Orient naissant d'azur, armé, crêté et lampassé de gueules, sur des flammes de même ;

— Soutenu à dextre par une pièce d'artillerie partie (1) d'azur et d'argent, à senestre par un glaive de justice de même ;

— et la devise "Dragon jamais n'oublie".

Symbolique de l'eau :

— L'azur, l'argent et la gueule sont de France (républicaine) et aussi du Cambodge, du Laos et du Vietnam (sud) ;

— le dragon est d'Extrême Orient, il symbolise les peuples indochinois renaissant des flammes, c'est-à-dire du feu, des ruines, de la destruction ;

— les flammes sont aussi du sang versé ;

— la pièce d'artillerie (ou bombe) symbolise l'armée française dont le rôle joué en Indochine est connu de tous ;

— le glaive de justice (et non pas épée) symbolise l'autorité civile et la justice sous la protection de laquelle se place le dragon. D'une manière plus générale il symbolise aussi le peuple français tout entier qui d'une façon ou

d'une autre a oeuvré pour l'Indochine. Et puis la Justice est aussi la garante des droits de l'homme ;

— la devise : en forme d'affirmation (c'est le terme consacré !) elle s'adresse d'abord au membre de l'ordre et signifie : "Dragon (le membre) n'oublie jamais ton frère le Dragon (les peuples indochinois). Plus subtilement elle interpelle l'humanité tout entière. Ce n'est pas un conseil mais une recommandation (jamais l'humanité ne devra oublier ce qui s'est passé dans les pays du dragon !)

Nota : les proportions de l'écu sont à respecter ainsi que la position du dragon sur le champ.

L'eau pourra être représentée avec ou sans ses ornements mais toujours avec son ombre de pointe et de senestre.

(1) Parti : partagé en deux verticalement.

Signalons aussi les communications suivantes :

**De G. Cincet (ANAI 45) :**

... Je pense qu'il faudrait ajouter à Dragon le mot "indochinois", afin de perpétuer notre souvenir et notre attachement à cette partie d'Asie d'où

## BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 75 F + 10 F pour première inscription — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.





nous avons rapporté "le mal jaune" comme l'a écrit Lartéguy.

De Victor-Maurice Alaux, président de la FIL (Fédération internationale pour la liberté) :

... Suite à l'idée de la création de "l'ordre des Chevaliers du Dragon", je me permets de vous faire part des remarques de nos associations-membres (pour information, deux de nos vice-présidents sont : SA Le Prince Mangkra Souvanna Phouma et le général Sosthène Fernandez, ancien chef d'Etat-Major du Cambodge).

Si l'intérêt de l'idée qu'un Ordre de Chevalerie, réunissant les anciens et

amis de l'ex-Indochine, contribuerait à une plus grande solidarité, la raison sociale demeure néanmoins restrictive dans sa portée.

En effet, le nom de "Dragon" suggère le caractère vietnamien et exclut les Laotiens et Cambodgiens. Faire rejaillir le côté "dominant" du Vietnam par rapport à ses frères et voisins est désobligeant voire offensant. Par ailleurs, l'Ordre du Dragon d'Annam, est un ordre colonial créé en 1886 et homologué à la chancellerie le 10.5.1896. La création d'un ordre de chevalerie ne doit pas faire allusion à une décoration existante ou ayant existé par introduction, implicite, d'une quelconque légitimité ou un quelconque esprit colonialiste décadent. Par contre, je suis favorable pour faire revivre les ordres éteints tels que l'ordre royal du Cambodge, l'ordre du Dragon d'Annam et l'ordre du Million d'éléphants. Mais, ce sont des distinctions et non des confréries...

D'autre part, l'idée de M. Victor Briand, d'une "rosette" en tant que signe d'appartenance et de reconnaissance reste originale et mérite une considération toute particulière.

En effet, sur une veste, il n'y a qu'une boutonnière et on ne peut, malheureusement arborer qu'une rosette à la fois. Le choix se porte, généralement sur la plus prestigieuse et je crains que la rosette de l'ordre des Chevaliers soit laissée pour compte. Par ailleurs, il est déjà très difficile de choisir entre l'insigne boutonnière d'un mandat électif constitutionnel, du Lions International et la rosette de la Chancellerie. De grâce n'augmentons pas les difficultés... Par contre, si la "confrérie" décerne une distinction interne, cela mérite une réflexion plus approfondie. En effet, il y a des personnes dont le courage et le dévouement pour la cause ne sont plus à démontrer et qui, par obscurantisme de la bureaucratie, n'ont pas été médaillées. L'ordre pourra réparer cette infamie... Mais, est-ce bien raisonnable ?

Pour la transmissibilité, je suis en accord avec M. Victor Briand. En effet, même si "de jure" il y a cette possibilité, les pertes avec les générations montantes subsisteront toujours. Pour aimer un pays, il faut avoir vécu dans ce pays et avoir la nostalgie de ce pays. La nouvelle génération a "un autre vécu", d'autres préoccupations, une culture différente car dispensée dans un environnement différent, ils n'ont pas le même ressenti (cf. Chanson "Elle imagine" des frères Nacash). La connaissance orale d'un pays génère la méconnaissance de ce pays.

## Restaurant Vietnamien Viên-Dong

Cuisine fine - Décor raffiné  
Dîner aux chandelles  
Grillades - Feu de bois

30, rue des Ecoles  
92330 Sceaux  
de 12h à 14h  
et de 19h30 à 22h  
Fermé dimanche et lundi midi

La vivacité et la longévité d'un mouvement viendraient, non pas "de jure" comme vous le prévoyez, mais des différentes animations et/ou rencontres familiales, amicales qui faciliteraient des liens sentimentaux et amicaux suffisamment forts pour que la pérennité du mouvement soit "de facto". Mettre aux statuts la transmissibilité c'est mettre la charrue avant les boeufs.

En ce qui concerne les statuts de la future association, je peux vous les rédiger, encore faut-il savoir ce que vous voulez faire : définir l'esprit, les objectifs, la structure, les moyens tant humains que financiers et les activités de cette nouvelle association dans sa complémentarité avec l'ANAI et les autres associations.

Acceptez, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

**NDLR** : les remarques de M. Alaux sont pertinentes. Qui voudra lui répondre ?

**De M. Truong-Viet-Thanh (ANAI 75)**

... Le mot "Ordre" n'est pas applicable car réservé uniquement aux ordres nationaux de la République française. Pourquoi pas utiliser le mot "Association" ?

(Dossier à poursuivre par ceux que cela intéresse...)

### A propos de DALAT (photo de couverture)

La dernière page du bulletin reproduit une carte de l'Indochine qui pourra émouvoir plusieurs d'entre nous car elle date de 1930.

Vous aurez sûrement remarqué que la ville de Dalat n'y est pas mentionnée, alors que cette célèbre station climatique est connue de toute l'ANAI, entre autres !

Qui pourra nous expliquer pourquoi ? Nous publierons les réponses reçues (avant fin novembre) dans le prochain bulletin sous la signature des auteurs



L'appel lancé par le colonel Demaison dans le dernier bulletin, avec la parution d'un essai de bibliographie sur l'Indochine, a été suivi d'effet.

Nous attendons d'autres réponses, et nous en présenterons une synthèse dans le prochain bulletin du 4e trimestre.

### NOS ADHÉRENTS-ÉCRIVAINS

#### Itinéraire de soldat

par le général (CR) Jacques Bourry  
A travers son *Itinéraire de soldat*, le général J. Bourry apporte un témoignage vécu sur ces 50 dernières années de notre histoire.

Elevé en Picardie, pays qui a déjà tant souffert des guerres et qui, de ce fait, suit avec inquiétude la montée du nazisme en Allemagne, il est appelé sous les drapeaux lorsqu'éclate la guerre de 39-40, et participera sur la Loire en juin 1940 à l'héroïque combat des "Cadets de Saumur", combat pour l'honneur, combat pour la France, une réponse en quelque sorte à la propagande défaitiste et insidieuse du Parti communiste français.

Suite à cette guerre conventionnelle perdue, c'est apprentissage de la guerre révolutionnaire qui prendra toute sa valeur en Indochine, où il sert de 1949 à 1955 à la Légion étrangère au 2 REI.

Puis ce sera encore une autre sorte de guerre révolutionnaire en Algérie, perdue uniquement sur le plan politique, où il servira.  
Général Jacques Bourry  
Résidence Borély-Place  
50, av. Joseph-Vidal, Bât. A2  
13008 Marseille

Editions Paul Tacussel,  
191, bd Baille 13005 Marseille.  
Prix : 140 F

Le Service historique de l'Armée de Terre commence la publication d'une série qui doit comprendre un volume

Nous signalons à nos lecteurs l'existence d'une excellente petite revue qui, sous le titre "Eglises d'Asie", présente chaque mois une série d'articles variés et documentés sur la plupart des pays asiatiques.

Demandez (de la part de l'ANAI) un spécimen Eglises d'Asie, 128, rue du Bac, 75341 Paris cedex 07.

## BIBLIOGRAPHIE SUR L'INDOCHINE

pour chaque année de la guerre d'Indochine. Les textes et les documents sont présentés par le commandant Gilbert Bodinier.

**Le Tome I : 1945-1946 — Retour de la France en Indochine** — contient une bonne centaine de documents tirés des archives du Service historique de l'Armée de Terre, en particulier les directives du gouvernement, du haut-commissaire, du commandant en chef, des rapports sur la situation politique et militaire, des télégrammes, des procès-verbaux des négociations du 6 mars 1946, de la conférence de Dalat et de l'application du modus vivendi, ainsi que quelques messages, directives des autorités vietnamiennes interceptées par les services d'écoute et de renseignements, le texte des accords passés avec le Laos et le Cambodge. Ces documents sont accompagnés d'études sur la création du corps expéditionnaire, son organisation, ses effectifs et ses pertes, sur les structures politiques et militaires du Viet-Minh, de notices biographiques des principaux auteurs etc.

**Le Tome II : Indochine 1947 — Règlement politique ou solution militaire** fait suite au volume précédent et comprend une étude des structures du corps expéditionnaire : organisation du commandement, du territoire, des armes et des services, effectifs et pertes, une étude sur l'organisation du Viet-Minh, ainsi qu'une chronologie de la période.

L'ouvrage contient 300 pages de textes constitués par des rapports sur la situation, des directives politiques et des ordres d'opérations. Plus du tiers de ces textes sont des documents vietminh, on y trouve aussi un ordre d'opérations de Vo Nguyen Giap répondant à celui du général Salan pour la campagne d'automne, un compte-rendu français de cette opération et un autre vietminh, des textes de Ho Chi Minh, du comité exécutif du Nam Bô, du haut-commissaire Bollaert et du général Valluy sur un projet de trêve et des tentatives de négociations.

Les deux ouvrages sont reliés, similicuir, couleur fauve, sous jaquette, format in-8 (24 x 16 cm). Nombreuses photos et hors texte.

Tomes I et II : prix public 170 F (TTC)

Vente au Service historique de l'Armée de Terre au Château de Vincennes (paiement comptant) ou com-

mande à la Librairie de l'Armée — 27, rue Charles-Michels — 91740 Pussay (Paiement à livraison sur facture incluant les frais de port).

### 1938-1962 VINGT-CINQ ANS DE COMBATS DE L'ARMÉE FRANÇAISE

L'histoire militaire est partie inhérente à l'Histoire, autant et parfois plus que les autres facteurs politiques, économiques, sociaux et religieux.

Un abrégé d'histoire militaire sur la période 1938-1962 était indispensable pour suivre les événements et comprendre l'évolution du monde moderne, du fait que les armées françaises y ont joué un rôle important, et même déterminant.

Ce rôle est trop souvent méconnu, sous-estimé et ignoré.

Ce livre tente de remédier à ces carences. Il a été réalisé par une équipe, composée de témoins et d'historiens, soucieux avant tout de vérité.

Ce livre tente de remédier à ces carences. Il a été réalisé par une équipe, composée de témoins et d'historiens, soucieux avant tout de vérité.

Monsieur Pedroncini, directeur de l'Institut d'histoire des conflits contemporains à la Fondation pour les Etudes de Défense Nationale, a bien voulu en rédiger la préface, ce qui représente la meilleure garantie de sérieux et de qualité.

L'abrégé d'histoire militaire est destiné, en priorité, aux étudiants, dont le programme d'études comporte la période contemporaine. C'est pour cela que le sujet a été traité en sept questions de cours.

- 1° — L'alerte de 38 — la guerre 39-40
- 2° — Les forces françaises libres
- 3° — Les campagnes de Tunisie et d'Italie
- 4° — Les armées de la victoire : 1ère armée, 2ème DB
- 5° — Les militaires d'active dans la Résistance
- 6° — La guerre d'Indochine
- 7° — La guerre d'Algérie

#### Conditions

La participation aux frais est de 40 F + frais de port.

Les ouvrages sont disponibles au siège social de l'A.S.A.F. — 138, Bld Haussmann — 75008 Paris.

Plus la participation aux frais d'envoi :  
pour 1 exemplaire 7,40 F  
pour 2 ou 3 10,90 F  
pour 4 ou 10 15,90 F

Chèque à l'ordre de l'ASAF

## COMPAGNIE THERMALE DE DAX



HÔTELS et  
Etablissements Thermaux  
SPLENDID HOTEL \*\*\*  
MIRADOUR \*\*\*  
Résidence Thermale  
MIRADOUR \*\*\*  
DAX-HERMAL \*\*\*  
LES BAIGNOTS \*\*\*  
LES THERMES\*\*  
Résidence LE POUY\*\*\*

Renseignements : Tél. 58.74.55.11  
B.P. 7 et 17, cours de Verdun  
40101 DAX Cedex - Télex 540085

# VOYAGES DU SOUVENIR au VIETNAM



# et au CAMBODGE



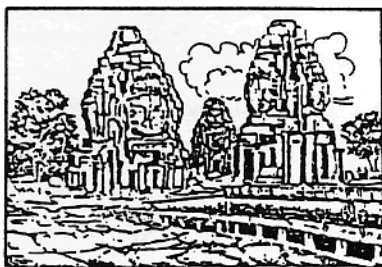
LOGOTOUR (organisateur du 1er voyage du Souvenir en novembre 1986).

Prix à partir de 13 500 F

Tous renseignements auprès de :

## LOGOTOUR

Immeuble le Belvédère  
95800 CERGY-ST-CHRISTOPHE  
Tél. : (1) 30.30.53.35  
Adresse postale :  
BP 8334  
95804 CERGY PONTOISE CEDEX



### L'Amiral Guepratte "Fire eater"

(Le mangeur de feu des Anglais)

Nul plus que lui n'a dépassé sur les chemins de l'honneur, la bravoure, la gloire et la noblesse des sentiments que l'on prête aux plus grands capitaines.

Sa vie aventureuse est le plus merveilleux des exemples que l'on puisse offrir à ceux de nos jeunes qui seront demain l'élite de la Nation.

L'auteur de ce livre, le médecin général F. Merle, ancien élève de l'École de Santé navale et coloniale a passé trente trois ans auprès des populations de l'Afrique profonde et de la mystérieuse Asie.

Il en a rapporté un attachant "Voyage au long cours" (Albin Michel). Aujourd'hui il nous livre un vivant portrait du héros des Dardanelles. Cet ouvrage contient des documents inédits et il est émaillé de nombreuses anecdotes dont certaines des plus inattendues.

Il se lit comme un roman.

Breiz Diffusion

29135 Spezet

A commander chez votre libraire habituel.

### La Colline de Fanta

de Duyen Anh

Belfond, éditeur - 247 pages

*La Colline de Fanta* nous donne une vivante description de la vie en camp de rééducation au Vietnam. A treize ans, Nguyễn Huu Vu est arrêté au cours d'une rafle et placé, avec d'autres enfants, dans un "camp de rééducation par le travail". Corvées épuisantes et écœurantes, violences physiques et morales des "instructeurs", maladies dévorantes et nature hostile s'acharnent sur ces malheureux pour lesquels la mort devient une délivrance. Alors les disparus sont ensevelis grossièrement sur une colline, et seule une petite bouteille d'orangeade (marque Fanta) marque la tombe, sur laquelle on la plante retournée, avec au-dedans le nom et la date du décès de l'enfant. Dans cet enfer, Vu se lie d'amitié avec Mai, le pickpocket, tandis que Haye, petit orphelin de sept ans, s'attache à lui, et tous trois vont s'entraider à espérer une libération qui tarde à venir. Mai, hélas, demeurera à jamais sur la colline de Fanta et Vu attendra dix-huit ans, âge de la libération. Alors, après des adieux à petit Haye, Vu quitte le camp. Il raconte...

... "Je ne me retourne pas. J'avance d'un pas décidé, rapide. Je ne regarde que devant moi.

Les deux rangées de camphriers entre lesquelles la route file, toute droite, ont grandi. Artiste haut perché, le merle de Mandanao lance un chant d'adieu. Je respire avec avidité le par-

## ECRIVAINS

Les éditions La Bruyère publient récits, mémoires de guerre et de résistance en France et à l'étranger

Catalogue gratuit et demandes de renseignements aux  
Editions La Bruyère  
128, rue de Belleville,  
75020 PARIS  
Tél. 43.66.16.43

Parus aux éditions La Bruyère

### MACARIO-DUARD

Ainsi meurent les héros

(récit) ..... 88 F

### KOURLAND Léo

Terre de détresse

(récit - 420 p.) ..... 130 F

### RICADAT Paul

Petits Récits d'un grand drame

(Mémoires - 233 p.) ..... 92 F

fum de la liberté. Ce qui n'était que rêve hier matin encore, je le découvre, je peux le toucher. Non, non, je ne regarde pas derrière moi.

Voici la Colline, toute proche. Je casse une jeune et longue branche et me dirige vers la tombe où repose Mai, le Pickpocket. L'herbe la recouvre complètement. Dessous, la terre est lisse. De la branche, je fais deux morceaux que j'assemble en croix. Je l'enfonce au milieu. Je détache de mon cou la chaînette en inox avec le Christ. Je les tiens entre mes mains jointes. J'ai juré de ne pas pleurer et mes larmes jaillissent, elles coulent, coulent sur mes joues. J'accroche le Christ et la chaînette à la croix improvisée. Mai, mon frère, le seul ami de ma jeunesse. Mon regard se brouille. Jamais je ne l'oublierai. Jamais je n'oublierai ses dernières paroles, sa dernière pensée. C'est son testament. Peut-être certains hommes, un jour, sauront que tu es là, sur la Colline.

Du bout des doigts, j'effleure la bouteille de Fanta..."

\*\*\*

Document autant que roman, *La Colline de Fanta* allie réalité et fiction. La lecture en est passionnante et suscite beaucoup d'émotion. Un livre à lire, sans hésitation aucune.

## L'INDOCHINE D'AUTREFOIS

# DOCUMENT D'ARCHIVES

## Une ville sortie de la vase : Haïphong en 1888

Lorsque Jean Dupuis arrive au Tonkin, Haïphong n'existe que par deux paillotes (cases en torchis couvertes de feuilles de latanier), sur une presqu'île formée par deux défluent du Cua Can. En janvier 1874, Philastre et le commandant Testard du Cosquer choisissent ce site comme point d'occupation. En vertu du traité du 15 mars 1874, l'Empire d'Annam accorde à la France, sur cet emplacement, une concession dans laquelle s'installent en 1875 le consul de France turc et la douane franco-vietnamienne.

Jusqu'en 1882, la localité ne s'enrichit pas notablement : deux fortins vietnamiens, les bâtiments de la douane, quelques cases nouvelles, sans plus. L'activité commerciale du Tonkin, soumise aux caprices d'une minorité mandarinale qui s'exerce dans un sens restrictif, demeure, en effet, très réduite. Puis, à partir de l'arrivée du commandant Rivière, à mesure que le corps expéditionnaire se renforce, les transactions prennent de l'ampleur ; tous les approvisionnements destinés aux troupes françaises passent, en effet, par Haïphong, point de départ de toute navigation intérieure dans le delta.

Une incertitude, toutefois, pèse sur l'avenir de la cité. Les hydrographes et les officiers de marine pensent, avec l'amiral Courbet, qu'Haïphong, situé à 28 milles de la côte, sur un fleuve relativement peu profond et soumis à un alluvionnement intense, n'a pas les qualités requises pour devenir le grand emporium maritime du Tonkin et que le port devrait être aménagé en eau profonde en baie d'Along, à Quang-Yen ou à Hongay (Port Courbet). Mais, pendant que les discussions tech-

niques s'éternisent, le trafic ne cesse de croître et, chaque année qui passe, consolide la situation acquise d'une cité dont il apparaît bientôt qu'il serait beaucoup plus onéreux de la transplanter ailleurs.

Rarement, croyons-nous, la naissance d'une ville fut entourée de plus de difficultés qu'à Haïphong. Non seulement l'eau douce et potable manque, il faut aller la chercher assez loin par des canalisations, complément des citernes — mais le sol stable et sec fait totalement défaut. La future ville a pour berceau un marais dans lequel les assises de fondation des immeubles doivent être battues parfois jusqu'à 30 mètres de profondeur. Derrière les digues protectrices, élevées le long du fleuve et le long d'un canal de ceinture creusé à mains d'hommes dans la vase, les officiers du génie, chargés de bâtir les premières maisons en dur, sont obligés de creuser de larges excavations pour se procurer le terrain nécessaire aux remblais et aux plates-formes. Des cloaques, non encore comblés, dans lesquels on est exposé, sur des chemins sans consistance, à prendre à tout instant "un bain forcé tout habillé", se dégagent des émanations putrides, qui provoquent une forte mortalité.

Néanmoins, le commerce s'obstine. Colons et travailleurs accélèrent, Chinois, Français, Vietnamiens ; de nouveaux venus remplacent ceux, nombreux, qui succombent. Peu à peu les eaux cèdent la place à des rez-de-chaussée en briques, à des magasins, à des ateliers, à des docks, en attendant les beaux immeubles à étages, et la ville finit par surgir de la boue du delta. En 1887, Haïphong, ville-champignon d'Indochine française, création

ex nihilo, compte déjà 12 000 habitants portés à 60 000 en 1925.

A diverses variantes près, l'histoire de Haïphong est celle d'autres grandes villes de l'Indochine. L'Indochine pré-française possédait déjà quelques fortes agglomérations, mais pas de villes à proprement parler. A l'arrivée des Français ; Saïgon était composée de villages autonomes, Hanoï de 106 villages, petits municipes simplement juxtaposés. Malgré l'apport tout autochtone de la main d'œuvre, Saïgon. Phnom-Penh, Hanoï, Hué et toutes les villes moyennes de l'actuelle Indochine sont des fondations essentiellement françaises.

\*\*\*

... "Haïphong a subi de telles transformations depuis quelque temps, que ceux qui ont vu cette ville il y a six mois auraient peine maintenant à la reconnaître. Les mares et lacs que jadis on traversait en sampans, ont été comblés pour la plupart et ont cédé la place à de solides et élégantes maisons. Grand est l'étonnement du voyageur, absent depuis quelques mois, qui, à son retour, cherche la paillote du Restaurant du Commerce, et qui se trouve devant la magnifique construction, surmontée d'une coupole, dans laquelle est installé non seulement un café, mais un hôtel de premier ordre, comme on n'en trouve guère que dans les villes d'eaux ou les grandes colonies anglaises, hôtel où on trouve tout le confortable qu'exige le climat où nous vivons.

La ville proprement dite s'est considérablement agrandie ; des maisons commodes et coquettes bordent des rues tracées... De l'autre côté du canal, s'élèvent la ville industrielle, les usines, les fabriques, les ateliers. Une savonnerie est en construction ; ce sera le premier établissement de ce genre au Tonkin.

En terminant, disons que les abattoirs et marchés fonctionnent depuis plusieurs mois, à la satisfaction générale, et sont la source à recettes importantes pour la ville".

(Extrait de France-Indochine — mars 1955)



**SECTION DES YVELINES**

Le président Guy Lerpinière n'est plus...

Victime d'une crise cardiaque il y a quelques mois, on le croyait rétabli, mais il nous a quittés début août pendant une opération chirurgicale qui lui a été fatale.



M. Lerpinière en compagnie du général Simon devant l'autel du Bouddha de Chanteloup-les-Vignes.

La perte de Guy Lerpinière laisse un grand vide à Chanteloup-les-Vignes, en particulier parmi les Nungs dont il s'occupait activement, et qui maintenant le pleurent.

Il n'avait pas son pareil pour décrocher une aide financière des autorités et mener avec succès les démarches administratives nécessaires pour faire face à une situation d'urgence. Toujours sur la route, infatigable, dévoué et rigoureux pour lui-même comme pour les autres, compétent et toujours disponible, nous perdons un grand président de section et un ami.

Au plan militaire, il a combattu dans la Résistance, puis a embarqué pour l'Indochine en décembre 1945. Retour en France en février 1948 et démobilisation le 19 juin de la même année.

Nous présentons à son épouse et sa famille nos condoléances sincères et attristées.

**Le président national et toute l'ANAI**

**SECTION DU VAR**

Les anciens d'Indochine de l'ANAI, des rescapés du 9 mars 1945 et de Citadelles et Maquis ont appris avec une très grande tristesse le décès, après un long martyre, de leur compagnon de combats et amie.

**Marie-Paule Valfrey née Aussilhou**

Fille et épouse d'officier, elle a vécu une grande partie de son existence outre-mer et en Indochine où elle a donné le meilleur d'elle-même pendant ses trois séjours là-bas.

Lors du coup de force japonais de mars 1945 elle se trouvait avec son époux le capitaine Reignier (qui commandait le poste de Ho Cai) et avec sa fille née à Hanoi, âgée d'un an à peine. Le poste est emporté par les Japonais après de rudes combats et le capitaine Reignier est exécuté devant ses hommes, sa femme et son bébé.

Ayant pu s'échapper avec sa fille, elle rallie la colonne Alessandri et se met à la disposition du général en tant que secouriste et assistante sociale. Elle a ainsi parcouru 1 500 km à pied en brousse pendant plus d'un mois, son bébé dans les bras, apportant réconfort et soins aux malades et aux blessés, au milieu des combats. A l'arrivée en Chine, la troupe est désarmée et prisonnière des Chinois. Là, pendant une année, elle a continué à servir avec le plus grand dévouement.

Rapatrié en France en 1946, elle souscrit un engagement volontaire pour... l'Indochine où la guerre s'amplifie.

Remariée à un officier, elle suit son époux dans ses affectations successives. Finalement, le temps de la retraite est arrivé pour le lieutenant-colonel Valfrey qui met sac à terre à Toulon. Loin de cesser toute activité, Marie-Paule Valfrey continue à s'occuper des autres, de ceux qui sont dans le besoin, soit dans le cadre de la Société d'entraide de la légion d'honneur, soit au sein de l'ANAI.

- Chevalier de l'Ordre National du Mérite
- Croix de guerre 1939-1945
- Croix du combattant volontaire "Indochine".

Le dernier adieu lui a été donné le 31 juillet en l'église de la Loubière à Toulon par le Colonel Etienne, président de l'ANAI du Var.

Nous apprenons avec une grande tristesse le décès de Mme André Angladette, épouse du dernier président du Souvenir indochinois avant la fusion de cette association avec l'ANAI. Nous tenons à exprimer à M. Angladette nos très sincères condoléances.

**LA FUTURE NÉCROPOLE NATIONALE DE FRÉJUS (VAR)**

**Pour répondre aux nombreuses questions qui nous sont posées à ce sujet, nous publions le document ci-après qui fait un point aussi exact que possible de la situation. (Origine : ministère des Anciens Combattants).**

Dès le départ, l'hypothèse d'un cimetière militaire classique a été écartée. Un concours d'architecture a été lancé le 4 novembre 1986 et un jury national a sélectionné les projets qui lui ont été présentés. Son choix s'est arrêté sur le projet de l'architecte Bernard Desmoulin qui renouvelle totalement l'image traditionnelle des nécropoles nationales.

M. François Léotard et la municipalité de Fréjus ont mis à la disposition de l'Etat un vaste terrain en bordure de la RN n°7, situé dans un paysage méditerranéen offrant une vue sur la mer. A cet emplacement avait été édifié un monument à la mémoire des combattants d'Indochine, qui s'intégrera dans la nécropole.

**Le lancement du projet**

L'année 1987 a été consacrée à la mise au point du projet lauréat et à la préparation des décisions gouvernementales assurant le financement de la construction.

L'enveloppe des crédits budgétaires nécessaires, initialement fixée à 10 MF, a dû être portée à 14 MF lors de la réunion interministérielle du 8 octobre 1987, afin de tenir compte d'une estimation plus réaliste du coût des travaux tel que le faisaient apparaître les premières consultations d'entreprises.

L'appel d'offres lancé pour la construction du gros œuvre a permis d'attribuer le premier marché, d'un montant de 10,1 MF, à l'entreprise SEETA de Fréjus. La notification de ce marché, valant ordre de commencer les travaux, est intervenue le 18 avril 1988.

**Le déroulement du chantier**

La construction d'une nécropole de l'importance de celle de Fréjus exige plusieurs années. La programmation prévoit plusieurs tranches de travaux :

— 1ère tranche : construction de la nécropole ; inhumation des morts rapatriés ; commande des plaques d'identification.

Cette tranche de travaux fait intervenir plusieurs corps d'Etat, mais le poste principal intéresse le gros œuvre. S'y ajoutent des marchés pour la ferronnerie et l'électricité, mais surtout pour la fourniture et la pose des revêtements en pierre qui habilleront les columbariums et donneront son aspect définitif à la nécropole.

L'enveloppe de crédits de 14 MF sera, pour l'essentiel, consacrée à ces travaux qui achèveront la construction de la nécropole elle-même.

— Tranches ultérieures : construction du bâtiment d'accueil et des accès, aménagements du terrain et clôture.

Ces travaux ont pour buts d'intégrer la nécropole dans son environnement et d'organiser l'accueil des visiteurs.

Ces aménagements, en cours d'étude, commenceront au début de l'année 1990 par la construction du bâtiment d'accueil où sera installé le Mémorial de la Guerre d'Indochine. Ils seront financés par des crédits inscrits au budget de 1990.

Nous publions tous les avis de recherche qui nous sont adressés par nos adhérents. Nous n'avons malheureusement aucun écho des éventuelles retrouvailles... Faites-nous savoir les résultats, nous les publierons.

**La Rédaction**

Recherche chauffeur 6 x 6 du 5e BCL Vientiane 1946-1947. Robert X... dit "Bob", originaire de Maisons-Alfort.

Contact : Paul Mahy, St-Jean-le-Thomas, 50530 Sartilly (33.48.84.36).

\*\*\*

Je suis l'adjudant Radondy François ancien du 10e RMIC, Brigade Annam — Laos (Hué), venant de Luang-Prabang et arrivé au poste de Phu-Bai le 8 mars 1945. Dernier à quitter ce poste lors de l'attaque japonaise du 9 mars. Capturé en brousse avec quelques rescapés dont le clairon du poste de Phu-Bai le 2 avril après un dur accrochage avec les Japonais. Fait prisonnier et dirigé seul à la Citadelle de Hué et interné jusqu'à la libération. Je recherche l'ex-lieutenant Majoly, à l'époque chef du poste de Phu-Bai pour communication et renseignements, ainsi que le lieutenant François, l'adjudant Coquatre, du commando-groupement de Paksé, Takhek, Vientiane.

Contact : François Radondy, 42, avenue Jean-Jaurès, 66270 Le Soler, tél. : 68.92.08.24.

\*\*\*

Le colonel Etienne, président de la section du Var de l'ANAI (31, rue d'Alger-Toulon - tél. 94.89.55.41), recherche le père du SKC James B. Roellig, embarqué à bord de l'USS "Yellowstone".

L'intéressé est né en Indochine à Sadec de père français et de mère indochinoise. Sa naissance a été déclarée aux autorités de Sadec sous le nom de Nguyen Van Be le 10 septembre 1953.

Son père, militaire en Indochine de 1952 à 1954, servait probablement comme sous-officier dans l'infanterie. Il a été rapatrié sur la métropole en 1954 avec sa fille alors âgée de 3 ans.

A la suite d'un contre temps, qui les a retardés, la mère de ses enfants, Nguyen Thi Sanh et son fils n'ont pu embarquer et sont restés à Saïgon.

Ce fils a été emmené par la suite aux Etats-Unis, en 1965, il avait alors 12 ans, par un militaire américain et adopté par les parents de celui-ci. Il est donc citoyen américain et porte maintenant le nom patronymique de ses parents d'adoption.

Il ignore le nom de son père et se trouve être sans nouvelle de sa mère. Il ignore ce qu'elle est devenue depuis qu'il a quitté l'Indochine.

Il souhaite ardemment connaître un jour ce père dont le destin l'a séparé.

Si un lecteur de cet avis de recherche se retrouve dans cette ébauche de profil incomplète, il est prié de se mettre en rapport avec le colonel Etienne.

**APPEL D'URGENCE**

Le fils d'un de nos plus anciens adhérents, ingénieur à la Cogema, vient d'être muté à Velizy — Il cherche d'urgence un petit appartement ou un studio dans les environs (S.W. Sud. S.E. de Paris).

Contact : son père, Yves Daroussin — 29, impasse du Beauvoir 45160 Olivet — Tél. 38.63.53.26

\*\*\*

Patrice Mohamed recherche son père le capitaine Boudou, 2e bureau, province de Vinh-Long en 1954.

Contact : Patrice Mohamed - 2, place de l'Echauguette - 78570 Chanteloup-les-Vignes.

\*\*\*

Raymond Oris, sergent armée de l'air, séjour à Tourane 1951-1953, aimerait avoir des nouvelles de Iréné Contenet, adjt-Chef parachutistes coloniaux, originaire de Ay Champagne.

Raymond Oris - Route du Crest - 63450 Saint-Amand-Tallende.

\*\*\*

Notre ami Ly Tang Bau, 24, boulevard du Canigou, 66240 Saint-Estève, de la section de Perpignan, recherche son ancien chef de section (sous-officier parlant allemand, peut-être ancien légion). Affecté à la section de protection du terrain d'aviation de Tien-Yen en septembre 1950 en qualité de suppléant et en renfort section bérets blancs, km 10 route de Mon Cay, a été gravement blessé par mine anti-personnelle.

\*\*\*

M. Fernand Coll, Grand Vallat, 7 allée des Lauriers 13960 Sausset-les-Pins, recherche anciens du 5e RAC et 4eRAC (1941-1946) 9e batterie à Tuyen-Quang, prisonnier des Japs le 27/3/45 à Nam-Yen. Camp de représailles d'Hoa-Binh du 1/8 du 22/8/45. Fin de captivité de 18/9/45. Rapatrié sur l'Ile-de-France, débarqué à Toulon le 17/9/46.

**Au service de la communauté militaire**



**Renseignez-vous sur :**

- 1 La protection immédiate de votre famille, adaptée aux risques des militaires.
- 2 L'optimisation de votre patrimoine.
- 3 L'Automobile Club des Armées.
- 4 L'entraide mutuelle dans la détresse.

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

à retourner à : AGPM, rue Nicolas Appert - Sainte-Musse - 83086 TOULON Cedex  
Tél. 94 27 90 85 - Téléc AGPM 400 590

Nom ..... Prénoms ..... Année de naissance .....

ACTIVE  RESERVE  RETRAITE  ANCIEN COMBATTANT  VEUVE DE GUERRE  
 TERRE  AIR  MER  GENDARMERIE  AUTRES  AUTRE

Je désire des renseignements concernant

IARD-VIE  EPARGNE/PRETS  IARD-AUTOMOBILE  FRATERNITE/ENTRAIDE

Type de contrat envisagé :

ADRESSE : rue ..... ville .....

Code postal ..... Tél. ....

**SECTION DE L'AUVERGNE**

11 et 13, rue des Saulaies  
63400 Chamalières  
Président : M. Geneix  
6, place Ste-Anne — 63130 Royat

12 mai 1989 : Réunion de la délégation d'Issoire. Nombreuse assistance. Le colonel Dominique Piétri informe les adhérents d'Issoire qu'ils peuvent s'adresser à lui en cas de besoin. A noter que le colonel Piétri siège au titre de l'ANAI au conseil départemental des ACVG.

17 mai 1989 : Réunion du conseil départemental des ACVG dans les salons de la préfecture. Le conseil est présidé par M. le Préfet Bernard Landouzy qui après avoir rappelé que son père le général Landouzy a commandé le 23e RIC en Indochine rappelle son attachement à l'armée française dont il est lui-même officier de réserve et son amitié pour les anciens combattants d'Indochine.

30 mai 1989 : Messe anniversaire dite en l'église Notre-Dame à Chamalières, à la mémoire du maréchal Jean de Lattre de Tassigny, de son fils Bernard et de tous nos compagnons, de toutes races et de toutes religions, civils et militaires, morts en Indochine. Assistaient à cet office religieux, le général Bernard Burillot, commandant la 52e DMT, les généraux Pierre Fayard, Pierre et Marcel Faure, M. Charmes, adjoint de M. Claude Wolff, maire de la commune, M<sup>e</sup> Yves Doussset, conseiller général de Chamalières, et de nombreux membres du conseil municipal.

10-11 juin 1989 : Organisation d'une exposition à la salle polyvalente du carrefour Europe à Chamalières. Cette exposition, dont le thème était "l'Indochine, hier et aujourd'hui", n'a pas connu le succès qu'elle méritait malgré le travail fourni par le président, nos amis Llinares, Paul, Barrière, etc. Cette exposition photographique était explicitée de 15h à 19h par une évocation sonore préparée par notre ami Braud-Gouverneur.

Des cassettes vidéo relatives à des voyages en Indochine étaient présentées à l'aide d'un écran géant généreusement prêté par notre président d'honneur et maire de Chamalières M. Claude Wolff.

Au cours des soirées du 10 et 11 juin, le colonel Baudelocque, président de Paratour, association organisatrice de voyages au Viet-Nam, a expliqué de façon extrêmement lumineuse ce qu'il

a vu là-bas au cours de son dernier voyage.

Trois généraux nous ont fait l'honneur de leur visite, ce sont MM. les généraux de brigade Marcel Faure et Bernard Faure ainsi que le général de division Pierre Fourcade. Nombre d'officiers et sous-officiers de réserve sont aussi venus mais aussi quelques rares membres de la section. Cela ne serait rien si seulement beaucoup de membres du bureau n'avaient fait de même. C'est triste...

30 juin 1989 : Nos amis d'Issoire organisent un repas baguettes à la salle Pomel, généreusement prêtée par le nouveau maire M. Pierre Pascallon. A cette occasion, le drapeau de notre section avait été confié à notre ami Wallon délégué pour l'arrondissement d'Issoire. A toutes les cérémonies, le drapeau a été présenté par M. Saker Mostefa, Edmond Barrière et plus souvent par Stanislas Fydak très disponible.

Quant au président il a été de toutes les cérémonies sauf une, pour cause de vacances.

**SECTIONS DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

Président : Colonel Grousseau  
4, rue Papassaudi  
13100 Aix-en-Provence

11 juin 1989 : Calas-Cabries  
Comme elle le fait chaque année l'ANAI a voulu réunir avant les vacances ses adhérents et sympathisants pour une grande journée familiale placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur. Les invités se sont retrouvés à "La Guérine" pour ce repas convivial, suivi d'un agréable spectacle de danses traditionnelles, interprété par de jeunes et ravissantes laotiennes. Cet après-midi de détente s'est poursuivi par un concours de boules très animé qui a vu l'équipe des aviateurs de la BA 114 remporter la coupe de l'ANAI.

Le succès de cette journée a été rehaussé par la présence de M. le Bâtonnier Martin, maire de Calas-Cabries et de M. Léonard Muller, président de l'Association des anciens combattants de l'Europe, pour le Languedoc-Roussillon.

24 juin 89 : Aix  
Cérémonie de la remise des prix au lycée militaire. L'ANAI, comme elle le fait chaque année, a offert à un élève, particulièrement méritant, l'ouvrage de Paul Bonnecarrère "Par le sang

versé", récit émouvant sur la vaillance du corps expéditionnaire en Indochine. Livre remis par notre président le colonel Grousseau.

**SECTION DE LA CHARENTE MARITIME**

Président : Mme Lemesle  
20, rue Léo-Delibes — 17200 Royan

Rien ne vaut l'ambiance chaleureuse d'un repas pour mieux faire connaissance. Aussi, au cours de ce trimestre, les membres de notre section se sont retrouvés nombreux le 8 avril 1989 au cercle de la Marine nationale à Rochefort et le 21 mai 1989 au village familial des armées, à Saint-Georges-de-Didonne. Ce fut, à chaque fois, très réussi et apprécié de tous.

La présidente s'est rendue à plusieurs cérémonies officielles avec son porte drapeau M. Baudouin ainsi qu'aux réunions des dames d'entraide des médaillés militaires.

Lors de notre réunion de bureau du 19 juin 1989, nous avons fixé la date de notre prochaine assemblée générale, à savoir : le 15 octobre 1989, à Royan.

Nous prévoyons également, à la rentrée, des réunions d'information dans différentes villes du département.

**SECTION DES COTES-DU-NORD**

Président : M. Claude Joubert  
10, rue de la Clôture  
22440 Ploufragan

Présence de nos drapeaux (section départementale et comités de Lannion et du Goëlo) aux diverses cérémonies de mai, juin et juillet.

Décès le 2 juillet, de notre camarade Yves Bonniec, de Pleumeur Bodou. Présence du drapeau du Comité de Lannion, et son représentant.

**Programme :**

22 octobre 1989 : Assemblée générale de la section à 10h30, salle des loisirs de Saint-Quay-Portrieux. Vers 11h30 ou midi, dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Quay (présence probable du colonel DMD et du maire de Saint-Quay). A 13h, repas dansant.

19 décembre 1989 : Commémoration du 19 décembre 1946, cérémonie au monument aux morts de Saint-Brieuc, avec dépôt d'une gerbe.

11 mars 1990 : Commémoration du 9 mars 1945 à Saint-Gilles-Vieux-Marché. Office religieux, cérémonie au

monument aux morts avec dépôt de gerbe. Repas amical.

7 mai 1990 : Commémoration de la chute de Dien Bien Phu. Cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Brieuc.

**SECTION DE LA LOIRE**

Président : M. Pierre Tixier  
5, rue de Bourgogne — 42300 Roanne

Le 4 juin 1989 quarante et un amis du bassin stéphanois et du Monthisonnais, avec le président Peillon du comité de St-Etienne, ont effectué une sortie familiale dont les points forts ont été la visite d'une papeterie artisanale dans les environs d'Ambert et celle du château de Chalmazel, localité dont le maire est le colonel Brandon, un de nos présidents d'honneur. Lors du repas au village du Bruseron, nos touristes ont eu la joie d'accueillir M. Fontan, président de l'Udsor du Puy-de-Dôme et ancien d'Indochine.

Le 9 juillet 1989, sur la place publique de St-Maurice-sur-Dargoire (Rhône), la médaille militaire a été conférée à Benoît Hemain, maire du lieu, par M. Jean Palluy, président du conseil général du Rhône et en présence du représentant du préfet de région. Les drapeaux de la section et du comité de St-Etienne étaient entourés de délégations des deux extrémités du département et des présidents Tixier et Peillon. Lors de ses paroles de remerciement, Benoît Hemain a bien décrit le climat moral, souvent déprimant, qu'ont connu les anciens d'Indochine des années 1946-1955. Après le courage physique, le courage moral et le parler vrai bravo !

**SECTION DE L'OISE**

Président : M. Michel Chanu  
13, rue Coqueret — 60350 Attichy

La section a participé à toutes les cérémonies du Souvenir. Notre porte-drapeau et ami René Vicaire a été présent, avec son étamine, à la plupart d'entre elles.

Sur le plan récréatif, nos toujours jeunes Michel Lehingue et Marcel Sortelle participèrent le 18 juin à la traditionnelle "course de baignoires" organisée par les anciens marins sur l'Oise. Artistement transformée et sonorisée, l'embarcation de l'ANAI "Le Dragon d'Annam" obtint le 3ème prix de beauté (?) (voir photo de cet OFNI).

Le 9 septembre, nous avons reçu à notre tour nos amis de la Section du Val-de-Marne, conduite par sa dynamique présidente Régine Do Thi Phuoc et par le colonel Blaise.

**DRAPEAUX BRODÉS**  
**J. C. ROBERT**  
30 AVENUE D<sup>R</sup> PAUL DURAND  
26600 TAIN-L'HERMITAGE  
TEL: 75-08-24-87 B.P. 22

VENTE DETAIL  
TOUTES  
DECORATIONS

Par un temps splendide, ce fût une excellente journée de détente et d'amitié, suivie d'une réception chaleureuse dans les salons de l'Hôtel de Ville de Compiègne par le Maire de la ville M. Marini.

Puis nous avons visité le "Carrefour de l'Armistice" sous la conduite éclairée du général Gamache, président des "Amis de l'Armistice" et conseiller municipal de Compiègne.

15 au 21 septembre : 3ème présentation, mais à Clermont, de notre exposition "Trois siècles de présence française en Indochine". Chaleureux accueil du Maire M. Vantomme, conseiller général, accompagné de la municipalité. A noter spécialement la participation sans réserve du personnel de cette municipalité, en particulier de Mme Czezur et de M. Gilbert

Le général Simon nous fit l'honneur de sa présence au vernissage. Le passa-

ge de son discours précisant que... "L'ANAI ne demande ni ne réclame rien ! ... Elle est animée par le Souvenir ... Nous ne prétendons être que des éducateurs populaires", fût particulièrement ressentie par les personnalités présentes et le "climat", pendant ses 7 jours d'exposition en fût imprégné...

Cinq classes d'établissements scolaires vinrent "s'instruire" devant nos panneaux didactiques et nos photos. (Notre collection s'enrichit toujours). Notre prochaine exposition aura lieu à Senlis.

Une note de profonde tristesse, notre ami Roger Grison nous a quittés. Avec son épouse il était l'un des tout premiers inscrits pour recevoir nos amis du Val-de-Marne... Sa disparition brutale nous consterne. Nombreux furent ses amis qui l'accompagnèrent avec notre Drapeau en l'Eglise Saint-Paul

Michel Lehingue et Marcel Sortelle à la barre du "Dragon d'Annam" 18.06.89





## PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS

### Les Anciens Combattants de l'ANAI



EN SOUVENIR DE NOTRE CAMARADE

Plaque 30 x 15cm - PRIX unitaire franco - par 1 : 280,- par 12 : 165,- par 24 : 155,- TTC  
Ets WETTER 8a, rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS tél. 89 69 16 67

des Sablons pour lui rendre un dernier hommage.

**SECTION PARIS-HAUTS-DE-SEINE**  
**Président : M. Roux**  
**26, avenue de Lowendal — 75015 Paris**

Le 10 juin et 11 juin s'est tenu, à Surresne, un forum des associations auquel l'ANAI était invitée.

La section Paris-Hauts-de-Seine, aidée par le siège qui a fourni le matériel de propagande (photos et imprimés divers), a occupé le stand qui nous était attribué. C'est notre ami, M. Sainte-Claire Deville, qui prit en charge l'organisation, aidé avec dévouement par M. Vandeputte. Par une chaleur caniculaire, sous la grande tente installée par la municipalité suresnoise, notre porte-drapeau assura une permanence efficace durant les deux jours, répondant aux questions des nombreux visiteurs.

Le colonel Demaison et M. Sainte-Claire Deville profitèrent de l'occasion pour prendre des contacts utiles avec le maire-adjoint chargé des anciens combattants et avec les associations représentées.

Le 19 juin, une réunion avait lieu à Asnières, organisée par l'ANCVR des Hauts-de-Seine, pour préparer la grande cérémonie du Mont-Valérien qui se déroulera le 12 novembre prochain. Le président-adjoint représentait l'ANAI, qui est — rappelons-le — membre du comité d'organisation depuis cette année. Une ultime réunion de mise au point est prévue pour le 28 septembre ; le colonel Rottier a bien voulu accepter d'y représenter l'ANAI en même

temps que "Citadelles et Maquis d'Indochine".

La section de Paris-Hauts-de-Seine a l'intention d'organiser un "dîner-baguettes", en novembre prochain, dans un restaurant sino-vietnamo-thaï de qualité dans le XIIIe arrondissement.

Comme à l'accoutumée, une circulaire précisera date et lieu en temps opportun.

A retenir !

### SECTION DES PYRENEES-ATLANTIQUES

**Président : M. Daguerre**  
**Les Terrasses de Brindos**  
**avenue de Brindos — 64600 Anglet**

Lors de la réunion du 18 juin dernier, le président Daguerre ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents : MM. Pierre Paul, président du groupe basque de l'UNC ; Henri Dasquet, président de la section UNC d'Anglet ; Gabriel Ferry, président d'honneur de l'UNC d'Anglet ; le colonel Henri Laborde, vice-président du groupe basque de l'UNC ; Denis Daret ; Lucien Vacher ; Didier Mouton ; M. le Docteur Jacques Mognetti ; Claude Dupuy ; André Marvel-Gaillard et Mme Paule Isnard.

Il y avait beaucoup de monde à cette réunion. Bientôt la salle de réunions ne sera plus assez grande. Pourtant il y avait beaucoup d'empêchés à cause des élections européennes qui avaient lieu ce jour-là. Ce fut néanmoins une excellente réunion. Le président Daguerre relata le voyage du 20 mai à Pau à l'occasion des cérémonies au souvenir de l'adjutant-chef Vandenberghe.

Il fit ensuite observer une minute de silence à la mémoire de M. Théophile Adoglo, porte-drapeau de la section UNC d'Anglet, qui nous accompagnait ce jour-là et qui s'effondra, terrassé par une crise cardiaque, à l'issue des cérémonies du matin.

Il fut ensuite question de l'effectif qui dépasse maintenant les 170. A cette occasion, un hommage particulier fut rendu aux 30 vétérans, pionniers de la première heure (1983).

Il fut décidé que le prochain repas amical serait un repas "baguettes" au restaurant "Yakichina" de Bayonne le 17 septembre midi à l'issue de la réunion du matin qui se tiendra, comme d'habitude, à la salle de réunions de la place Lamothe à Anglet.

Outre le décès de M. Théophile Adoglo, nous avons eu à déplorer la perte de M. Charles Espel. Les membres du bureau, le drapeau de la section et de nombreux anciens d'Indochine lui rendirent un dernier hommage en assistant à ses obsèques qui se déroulèrent à Bidart le 22 juillet 1989.

### SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES

**Président : M. Michel Garat**  
**14, chemin de Canet**  
**66330 Cabestany**

Le 20 mai 1989 la section s'est réunie au centre familial de vacances rurales "Las Motas" à Alenya. Après une discussion très animée au sujet de la célébration du centième anniversaire de la naissance d'Ho Chi Minh, la réunion a permis de prendre une résolution à l'unanimité. Il a été demandé au président de la section de réagir très vivement dans le cadre de l'"alerte rouge" signalée dans un bulletin précédent et d'inviter nos représentants locaux à l'Assemblée Nationale et au Sénat, de toutes tendances politiques, à intervenir en notre nom auprès du Premier ministre et du ministre des Anciens Combattants. Une lettre a été très rapidement adressée à chaque élu. Seules trois interventions ont été effectuées à ce jour dont celle de M. le sénateur André Daugnac, maire du Soler. Il a été envisagé aussi la participation des membres de l'ANAI des PO au Comité national d'entraide et pour cela il est fait appel aux volontaires. D'ici la fin de l'année une proposition sera faite pour la désignation d'un ou d'une délégué(e) départemental(e).

La reprise des activités se fera autour d'un repas vietnamien le 24 septembre 1989 dans les locaux de

l'institution St-Louis-de-Gonzague de Perpignan qui nous permettra d'utiliser ses installations.

Un projet de voyage à Fréjus pour le samedi 7 octobre 1989 est à l'étude. M. François Léotard nous fera l'honneur de nous accueillir. Une cérémonie du souvenir au mémorial des morts d'Indochine avec dépôt d'une gerbe sera suivie de la visite de la pagode bouddhique Hong-Hien et de ses monuments. Après le repas nous rouvrirons le livre de l'histoire en allant visiter le musée des troupes de marine de Fréjus pour clôturer cette journée du souvenir.

M. Paul Alduy, sénateur-maire de Perpignan, a autorisé la section des PO à utiliser chaque premier jeudi du mois de 15h à 18h la salle du "puits" située dans l'ancien couvent des Minimes, rue Rabelais à Perpignan. Tous les adhérents seront accueillis par le bureau qui assurera une permanence chaque premier jeudi du mois.

### SECTION DU VAL-DE-MARNE

**Président : Mme Do Thi Phuoc**  
**8, avenue du Petit-Parc**  
**94300 Vincennes**

Le samedi 12 août 1989, suivant la tradition maintenant bien établie, nous avons célébré la fête du Vu Lan (les Ames Errantes) à la pagode du couvent bouddhiste de Linh Son à Joinville-le-Pont.

La délégation d'une cinquantaine de personnes était conduite par Mme Régine Do Thi Phuoc, présidente de la section du Val-de-Marne. Parmi l'assistance, on remarquait le colonel Brillanceau, ancien consul de France à Saïgon, le Lt colonel Blaise, trésorier

national, le commandant Lagedamond, conseiller municipal de St-Mandé, ainsi que 19 personnes du club du 3e âge de Vincennes et notre ami représentant les Volontaires hellènes en France durant la seconde Guerre mondiale. Nous avons été reçus par le président Nguyen The Thuoc avec sa courtoisie habituelle.

Au cours de l'office religieux du Vu Lan nous avons prié pour nos amis récemment décédés : M. Robert Jobart, maire-adjoint, Syndic de Vincennes, M. Lerpinière, président de la section des Yvelines qui étaient un assidu de cette cérémonie, M. Maurice Gallois le barde de Vincennes, président de l'Hommage à St-Louis.

Ensuite, un vénérable a répondu en un excellent français aux questions sur la religion bouddhiste et la vie des moines que les assistants lui avaient posées. La visite continua, un déjeuner vietnamien végétarien fut servi au restaurant du monastère puis fut offerte la tasse de thé traditionnelle.

Le samedi 9 septembre, répondant à une invitation de nos amis de la section de l'Oise, 25 membres de notre section se sont rendus à Compiègne pour une visite de la ville. A la descente du train, le président Chanu nous attendait entouré d'une importante délégation de sa section, parmi laquelle se trouvaient de nombreux adhérents que nous avons eu le plaisir de recevoir l'an dernier à Vincennes.

Après les congratulations de retrouvailles, nous partîmes dans un magnifique car en direction du carrefour de Rethondes (ou de Compiègne, l'appellation est controversée) où le général Gamache, responsable du site de l'armistice, nous attendait. Il nous fit

un exposé historique sur les faits célèbres ayant eu lieu à cet endroit, à savoir l'armistice de la guerre 1914-1918, et celui de la guerre 1939-1940 où les rôles des protagonistes étaient inversés. Après cet exposé très documenté près de la dalle rappelant la fin de la guerre 14-18 que les Allemands avaient emportée en Allemagne en 1940, nous avons visité le wagon dans lequel furent signés les deux armistices. Plutôt un wagon semblable, car l'original a été détruit en 1943 par les bombardements alliés sur Berlin où le wagon était exposé devant la porte de Brandebourg. Puis, retour vers Compiègne pour une réception par la municipalité dans le très bel hôtel de ville que nous présenta son jeune maire, M. Marini. Après le vin d'honneur et les discours d'usage, nous avons déjeuné à Royallieu où nous avons eu une pensée à la mémoire des déportés qui partaient de ce camp vers les camps de la mort.

Après le déjeuner très réussi, nous avons repris le car pour une visite en forêt de Compiègne et au château de Pierrefonds, magnifique demeure féodale restaurée par Viollet-le-Duc. Après un rafraîchissement pris en forêt, retour à Compiègne pour une vue d'ensemble sur le château et son parc qui, à eux seuls, mériteraient une journée entière ; mais l'heure avançait et nous dûmes rejoindre la gare pour le retour.

Nous remercions le président Chanu pour ce chaleureux accueil ainsi que "l'Amiral" Calouin qui dirige le port de plaisance de Compiègne, chargé également des sociétés patriotiques, et qui, avec brio, compétence et beaucoup d'humour, nous a servi de guide lors de la visite hélas trop rapide de la ville. Encore merci à tous et à des retrouvailles que nous espérons proches.

### SECTION DU VAR

**Président : Colonel Etienne**  
**31, rue d'Alger — 83000 Toulon**

15 avril : Rassemblement annuel des anciens d'Indochine : 216 participants. S'étaient joints à l'ANAI des représentants de six autres associations d'anciens d'Indochine du Var, des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône.

28-29 avril : Participation à l'exposition sur l'Indochine organisée à Nice par la municipalité, par le prêt du matériel de la section.

5-6-7 mai : Participation du président et de membres de la section au congrès des anciens de Dien Bien Phu à Pau. (Rassemblement de plus de 900 participants).

Visite de la section du Val-de-Marne à Compiègne chez M. Chanu



**31 mai :** Réunion en mairie de la Seyne de la commission chargée de choisir une voie publique qui sera baptisée "Au combattant d'Indochine". Participation du président et du vice-président de section.

**2 juin :** Baptême de la caserne de gendarmerie de la Bayorre à Hyères : "Capitaine Jean-d'Hers". Etaient présents : le président, le drapeau et un détachement de la section.

**1er juin :** La municipalité du Pradet a voté le baptême d'une voie publique de la commune "Rond Point du combattant d'Indochine", suite à l'intervention auprès du maire de l'un des membres de la section domicilié dans la commune.

**4 juin :** 1ère réunion à Saint-Tropez et à Gassin, autour du président de section, des membres du nouveau comité de l'Est Varois : 35 participants, y compris une douzaine de membres venus de l'aire toulonnaise.

Participation du président à deux réunions de la commission départementale de l'information historique pour la paix, ainsi qu'aux réunions mensuelles de la commission d'aide sociale du conseil départemental des AC et VG.

**12 septembre :** Inauguration de l'avenue du Combattant d'Indochine à la Seyne.

#### SECTION DE L'YONNE

**Président : Colonel Coet**  
10, rue du Champ-Vilain  
Cheny — 89400 Migennes

L'assemblée générale du comité de Saint-Florentin s'est déroulée le 11 mars 1989 à Germigny sous la présidence de M. Limoges en présence du président départemental le Lt colonel Coet et d'une quarantaine d'adhérents.

A l'issue de l'assemblée une cérémonie au monument aux morts fut suivie par une nombreuse assistance, et le repas traditionnel regroupa 80 convives dans une excellente ambiance.

L'assemblée générale du comité de Sens s'est déroulée le 8 avril 1989, salle Pasteur à Sens sous la présidence de M. Colas en présence du commandant Tarride, vice-président départemental, et devant une vingtaine d'adhérents.

Cette assemblée fut clôturée par un pot de l'amitié.

**Le 21 mai 1989,** la section de l'Yonne a organisé un voyage d'une journée à Paris. Au programme figurait une visite du quartier asiatique du 13e arrondissement, un déjeuner dans un restaurant vietnamien et une promenade en bateau mouche. Plus de



**DU CAL**  
**SPECIALISTE**  
**DU CONVERTIBLE**

Robuste et peu encombrant  
1 ou 2 places  
(litterie 0,65 - 0,80 - 1,20 et 1,40)  
**Grand choix en exposition**

**CAPÉROU**

37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL: 43 57 46 35+ METRO PARMENIER

cent personnes ont participé à cette sortie, nécessitant deux cars pour le transport. Nos amis ont retrouvé les boutiques et les senteurs qu'ils n'avaient pas oubliés. Des achats ont été faits par les épouses pour préparer soupes chinoises, nem et rouleaux de printemps. Le repas a été parfait, la promenade en bateau mouche a fait l'unanimité, nous nous sommes séparés le soir enchantés, nous promettant de recommencer l'année prochaine.

Tous les comités de la section de l'Yonne ont participé aux cérémonies du 18 juin avec leur drapeau.

**Le 23 juin 1989,** à l'occasion du 50e anniversaire du départ à la guerre du 3e RAC précurseur du 3e RAMA, le Lt colonel Coet, président départemental, le cdt David du comité de Joigny et M. Valet, président du comité de Joigny, participèrent à la remise de la fourragère aux jeunes recrues du 3e RAMA.

**Nécrologie :** Au cours du trimestre écoulé nous avons conduit à leur dernière demeure nos amis :

Guéry Jean du comité de Joigny décédé en mars 1989. Marti Daniel du comité de Joigny décédé le 20 mars 1989. Bietry Bernard du comité de Sens décédé le 13 juin 1989. Capitaine Aimé Armand du comité de Sens décédé le 21 juin 1989. Hurion Maurice du comité d'Avallon décédé le 23 juin 1989. Bauvron Claude du comité de Sens décédé le 3 juillet 1989. Adjudant-chef Dupac Paul du comité d'Auxerre décédé le 8 juillet 1989.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

#### SECTION DES YVELINES

Le président Guy Lerpinière nous a quittés.

Président fondateur depuis 1982 de la section des Yvelines, notre ami Guy Lerpinière est décédé le 3 août à

l'hôpital Foch à Suresnes des suites d'une opération cardiaque.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Chanteloup-les-Vignes le 7 août. La garde d'honneur était assurée par 23 drapeaux d'associations d'anciens combattants autour desquels se trouvaient le général de division Simon, président national de l'ANAI, le général Norotine, le colonel Blaise, trésorier national de l'association, le président national de l'association des Nung en France, M. Castori, maire-adjoint de Chanteloup-les-Vignes, M. Sebis, président des associations d'anciens combattants de Poissy, M. Dupont, président des A.C. de Conflans-Sainte-Honorine, M. Servais, président des anciens combattants de Poissy, les représentants de la 2e D.B. de Conflans et de Poissy.

Le général Simon dans son allocution a souligné les qualités de disponibilité du disparu, toujours prêt à s'occuper des autres et notamment des ressortissants de nos anciennes provinces d'Indochine.

Mme Lethielleux, vice-présidente de la section, n'a pu se déplacer aux obsèques, mais a adressé au siège le message suivant : "Sa perte laisse un grand vide auprès de nous tous. C'était un homme de dévouement, de rigueur dans le travail, de compétence, de disponibilité, en un mot de "services irremplaçables".

Les membres du bureau de la section, les adhérents de l'association et ses nombreux amis adressent à sa famille leurs plus vives condoléances.

\*\*\*

Nous présentons également nos plus vives condoléances aux familles du colonel Courtes, décédé le 27 juin, et de M. Marc Palabaud, qui nous a quittés en début d'année.

## LES MOTS CROISÉS DE BA COP N°5

**Horizontalement :** 1. Bien connue des amateurs de télévision — 2. Certes pas snobs — 3. Pas forcément louche — 4. Brimés — Sera collé — 5. Pépin — 6. Occuperait une haute position — 7. Nie — 8. D'un auxiliaire — Soutient de chef — 9. Aide le chef.

**Verticalement :** I. Avec elles tout marche mieux — II. Langue celte — Pronom — III. Ne se sont jamais confondus avec les gestes — Frontière d'Europe — IV. D'un peuple hellénique — V. Crus — Trouble — VI. Unités de mesure — Petite monnaie — VII. Origine — VIII. Marche à l'envers — Kif kif — IX. Intervient avant ou après la mort.

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

### LE TRÉSORIER SE RAPPELLE A VOUS...

Les cotisations sont exigibles le 1er janvier de chaque année. Elles sont payables :

— soit au trésorier national pour les individuels ne faisant pas partie d'une section départementale.

— soit aux trésoriers départementaux pour les adhérents de leur section.

La cotisation est actuellement de 75 francs. Elle passera à 85 francs au 1er janvier 1990.

A compter du 1er novembre 1989 les **nouveaux** adhérents devront donc payer 95 francs (85 F + 10 F de droit d'inscription) et recevront dès cette date leur carte pour 1990.

Le non règlement d'une cotisation annuelle avant le 1er mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin de

l'ANAI et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

Les donateurs de 200 francs et plus peuvent déduire leur don de leur revenu imposable (dans la limite de 5 % de celui-ci). La procédure est simple :

— établir un chèque d'au moins 200 francs à l'ordre de la Fondation de France, compte 06-0577 (ce numéro est celui du dossier de l'ANAI à la Fondation).

— adresser ce chèque à l'ANAI, 15 rue de Richelieu, 75001 Paris, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

Pour recevoir le timbre de l'année les adhérents rattachés au Siège sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe timbrée.

**Colonel Blaise**  
Trésorier national

### HUMOUR

#### UN PATIENT IMPATIENT

Appelé au chevet d'un malade, un docteur arrive et demande

— Alors, qu'est-ce qui ne va pas ?  
— C'est à vous de le trouver, grogne le patient, un mauvais coucheur.

— Ah, je vois, dit le médecin d'un air pensif. Attendez un instant, je m'en vais chercher un vétérinaire. Lui seul est capable d'émettre un diagnostic sans poser de questions.

## MESSAGE

L'Amicale des anciens des commandos du corps léger d'intervention-5ème RIC "a tenu son assemblée générale le 25 juin 1989, 208 chemin des Terres d'Or à Marcy-l'Etoile 69280, son siège social.

A cette occasion, son président, le colonel Lacroix lui a remis son drapeau décoré des quatre citations à l'ordre de l'armée, gagnées par les différents commandos, et où se retrouvent les insignes du corps et des unités : Ancre de Marine Ying-Yang — Tête de Gaur — Insigne Paratroops — Insigne SAS.

Tous les anciens qui ne l'ont pas encore fait sont fraternellement invités à nous rejoindre, à l'adresse ci-dessus (Tél. 78.87.13.59).

### HUMOUR

#### UN BON CLIENT

Un professeur distrait et chevelu entre chez le coiffeur.

— Est-ce bien ici demande-t-il au garçon, que je me suis fait couper les cheveux la dernière fois ?

— Oh, je ne crois pas, Monsieur, répond le figaro en regardant l'abondance toison de son client... Il y a seulement deux ans que nous sommes installés.

\*\*\*

#### SOLUTION DE FACILITÉ

Un cheval s'était abattu, mort, dans la petite rue Alfred-Dehodencq dans le 16e arrondissement et l'agent de service rédigeait son rapport au commissariat.

— Brigadier, comment écrivez-vous Dehodencq ? interroge-t-il en levant la tête.

— Faites donc votre travail jeune homme et laissez-moi faire le mien.

Une longue pause. Puis timidement l'agent de police pose de nouveau l'embarrassante question.

— Dites donc, répond le brigadier, qui est-ce qui fait le rapport : vous ou moi ? J'en ai assez de vos questions.

Nouveau silence. Brusquement le jeune flic se lève, met son képi et se dirige vers la porte.

— Où allez-vous ? demande alors son chef.  
— Faire transporter ce sacré cheval dans la rue de la Pompe...

\*\*\*

Au coin de la rue, un mendiant tend la main. Une brave dame lui donne une pièce.

— Puis-je faire quelque chose d'autre pour vous ?

— Vous n'auriez pas un vieux pardessus ?  
— Le vôtre me paraît assez neuf.  
— Justement, il me fait beaucoup de tort...



# L'INDOCHINE EN 1930

